



# PROJETS SOCIAUX 2017/2020

*CSC de Hautepierre « Maison de Hautepierre »*

*CSC de Hautepierre « Itinérant »*

# SOMMAIRE

|  |   |
|--|---|
| <b>INTRODUCTION GENERALE ET BILAN</b>    | <b>5</b>  |
| <b>1. LE TERRITOIRE</b>                  | <b>7</b>  |
| <b>FICHE PROJET 1</b>                    | <b>Cartographie, diagnostic et démarche participative des habitants/usagers</b> 7   |
| <b>FICHE PROJET 2</b>                    | <b>Le regard sur le territoire en 2016 : justification de deux agréments</b> 12   |
| <b>2. LES PARTENAIRES EXISTANTS</b>      | <b>14</b>   |
| <b>FICHE PROJET 3</b>                    | <b>Les acteurs de terrain</b> 14  |
| <b>FICHE PROJET 4</b>                    | <b>Les dispositifs publics</b> 17   |
| <b>FICHE PROJET 4a</b>                   | <i>Les dispositifs publics et contributions aux politiques publiques : la contribution à la politique municipale (Ville de Strasbourg)</i> 17 |
| <b>FICHE PROJET 4b</b>                   | <i>L'engagement Départemental pour la Jeunesse (Conseil Départemental)</i> 19   |
| <b>FICHE PROJET 4c</b>                   | <i>Le Contrat de Ville de l'Eurométropole de Strasbourg 2015-2020</i> 20  |
| <b>FICHE PROJET 4d</b>                   | <i>Ville Vie Vacances (V.V.V)</i> 21  |
| <b>FICHE PROJET 4e</b>                   | <i>Nouvelles activités éducatives / Projet Educatif Local</i> 22  |
| <b>FICHE PROJET 4f</b>                   | <i>Des actions pour accompagner tous les parents : le CLAS</i> 23   |
| <b>FICHE PROJET 4g</b>                   | <i>Le Schéma Départemental d'Accompagnement des Parents</i> 24  |
| <b>3. L'ELABORATION DES DEUX PROJETS</b> | <b>25</b>   |
| <b>FICHE PROJET 5</b>                    | <b>Le point de vue des habitants</b> 25   |
| <b>FICHE PROJET 6</b>                    | <b>Les étapes de l'élaboration</b> 28   |

#### 4. LE PROJET SOCIAL du CSC de Hautepierre « Maison de Hautepierre » 30

*Les orientations majeures du projet :*

|                       |   |    |
|-----------------------|---|----|
| <b>FICHE PROJET 7</b> | <b>Les principaux besoins identifiés</b>                            | 30 |
| <b>FICHE PROJET 8</b> | <b>Les axes prioritaires et <u>complémentaires</u> du projet</b>    | 31 |
| <b>FICHE PROJET 9</b> | <b>L'animation collective famille « CSC Maison de Hautepierre »</b> | 34 |

#### 5. LE PROJET SOCIAL du CSC de Hautepierre « Itinérant » 46

*Les orientations majeures du projet :*

|                        |  |    |
|------------------------|--|----|
| <b>FICHE PROJET 10</b> | <b>Les axes prioritaires et <u>complémentaires</u> du projet</b> | 46 |
| <b>FICHE PROJET 11</b> | <b>L'animation collective famille « CSC Itinérant »</b>          | 51 |

#### 6. LES RESSOURCES INTERNES 59

|                        |   |    |
|------------------------|---|----|
| <b>FICHE PROJET 12</b> | <b>Le fonctionnement et la vie de l'association</b> | 59 |
|------------------------|---|----|

*Les ressources humaines :*

|                        |  |    |
|------------------------|--|----|
| <b>FICHE PROJET 13</b> | <b>Le pilotage du projet<br/>Personnel permanent- Fonction de directeur- référent famille-chargé<br/>d'accueil<br/>1/ CSC de Hautepierre « Maison de Hautepierre »<br/>2/ CSC de Hautepierre « Itinérant »</b> | 62 |
| <b>FICHE PROJET 14</b> | <b>La logistique de l'association</b>  | 64 |

|                        |  |    |
|------------------------|--|----|
| <b>FICHE PROJET 15</b> | <b>L'équipe d'animation</b>                      | 65 |
| <b>FICHE PROJET 16</b> | <b>Le plan de formations pluriannuel</b>         | 69 |
| <i>Les moyens :</i>    |  |    |
| <b>FICHE PROJET 17</b> | <b>La logistique matérielle de l'association</b> | 70 |
| <b>CONCLUSION</b>      |  | 74 |

## INTRODUCTION GENERALE ET BILAN

Au courant des années 2014-2015 et 2016, la CAF a reconsidéré l'approche des territoires sur lesquels interviennent les Centres sociaux et les Espaces de vie sociale.

La structure, quelle qu'elle soit, n'est plus au centre des projets de territoire, c'est le territoire qui conditionne les projets des structures présentes. En conséquence, les projets sociaux doivent intégrer cette nouvelle dimension.

La circulaire CNAF N° 2016-005 du 16 mars 2016 vient compléter la réorganisation en ce qui concerne l'attribution des agréments des structures d'animation de la vie sociale en mettant l'accent notamment sur :

- la démarche participative des usagers/habitants, élément fondamental de l'agrément des centres sociaux et des espaces de vie sociale.
- la diffusion d'éléments de cadrage des fonctions de directeur, de référent « familles » et de chargé d'accueil, pour faciliter l'examen des critères d'agréments et le calcul des prestations de services « animation globale et coordination » et « animation collective famille ».

Par ailleurs, sur la Ville de Strasbourg, s'est mis en place un comité de pilotage des différents financeurs (CAF, Ville et Département) pour harmoniser les évaluations des différents projets et conventions.

C'est dans ce cadre-là que le CSC de Hautepierre a commencé à mettre en place une approche de territoire, et ce dès 2014, en rédigeant un projet social CSC Itinérant, complément de son autre projet social, et ce sur une des spécificités du territoire de Hautepierre, qui est la configuration du quartier en mailles d'habitation et l'animation de rue.

L'animation de rue existe depuis plus de 25 ans sur le quartier de Hautepierre et au sein du CSC de Hautepierre. Elle concerne essentiellement des publics d'enfants et plus sporadiquement des familles lors de l'animation de rue au mois de juillet, ce que l'on appelle la tournée des mailles.

Dans le projet social itinérant 2015/2016, 3 axes étaient ressortis de la réflexion avec les habitants :

- 1/ De nouveaux lieux d'interventions liés au programme de rénovation urbaine (PRU).
- 2/ Des moyens d'interventions innovants sur le territoire.
- 3/ L'accentuation d'un accompagnement et d'un soutien à la parentalité en animation de rue.

Ces trois axes ont été réalisés sur l'année 2016.

*PROJETS SOCIAUX CSC de Hautepierre « Maison de Hautepierre » et « Itinérant » 2017/2020*

1/ Sur les mailles Karine, Catherine et Jacqueline, de nouveaux espaces ont été créés suite à la rénovation urbaine (Parc Sindbad, Parc des Frères Grimm, Place Jean Giono, Place des Palabres, Parc du Chat Perché). Le CSC de Hautepierre s'est rapidement investi sur ces nouveaux espaces, notamment en animation de rue puisqu'il s'agit essentiellement d'espaces extérieurs. Il a pu bénéficier d'une aide de la CAF du Bas-Rhin pour acquérir une nouvelle camionnette, ceci afin de mieux circuler dans les mailles et de proposer des animations plus conséquentes au pied des immeubles et sur les nouveaux espaces. Le bilan est plus que positif puisqu'il a permis de toucher un public différemment et aussi un public nouveau, notamment des familles avec enfants.

2/ Sur les moyens d'interventions innovants nous avons pu mettre en œuvre notre projet « Crieurs de rue - Triporteur » grâce à l'aide de la CAF du Bas-Rhin pour l'achat d'un triporteur et grâce au partenariat établi avec l'Université de Strasbourg qui nous a mis à disposition des étudiants arabophones, russophones et turcophones. Ce projet nous a permis là aussi de toucher un nouveau public, notamment en étant présent à la sortie des écoles. Par ailleurs plusieurs acteurs et associations du quartier ont voulu s'associer à ce projet (Association Horizome, Badminton club de Hautepierre, Maison de santé de Hautepierre).

3/ Sur ce troisième axe, la présence de notre référente famille en animation de rue (Tournée des mailles en juillet, Arachnima, Projet Crieurs de rue - Triporteur) a permis de contacter des familles et de les suivre en structure par la suite. L'implantation sur le site de la Maison de Hautepierre, d'une Médiathèque, d'un lieu d'accueil parents/enfants, du centre médico-social et d'une crèche a permis à notre référente famille de nouer des partenariats avec ces structures pour toucher des publics éloignés des structures CSC et de travailler sur la parentalité.

N.B : pour la bonne lecture du document, nous vous informons que :

- les parties communes aux 2 projets sociaux sont en orange,
- les parties « CSC Maison de Hautepierre » sont en mauve,
- les parties « CSC itinérant » sont en bleu.

# 1. LE TERRITOIRE

## FICHE PROJET 1 : CARTOGRAPHIE, DIAGNOSTIC ET DÉMARCHES PARTICIPATIVE DES HABITANTS / USAGERS

### PROPOS LIMINAIRES

*Situé à l'Ouest de Strasbourg, le quartier de Hautepierre a été construit de 1970 à 1984, soit tardivement comparé aux autres grands ensembles strasbourgeois. L'organisation spatiale du quartier est originale et unique, avec onze mailles hexagonales qui ont des fonctions précises : cinq mailles résidentielles avec des équipements de proximité comptant environ 2500 logements, et six mailles périphériques dotées d'équipements structurants (Hôpital de Hautepierre, Plaine des Sports, hypermarché Auchan, Zénith...). Chaque cœur de maille résidentielle est doté d'équipements publics : écoles maternelles et élémentaires, collèges, gymnases, aires de jeux, espaces verts et places.*

*A l'origine, une attention particulière a été portée au cadre de vie intérieur des mailles et à la présence végétale. L'intérieur des mailles est protégé des incursions automobiles par un report des espaces de desserte et de stationnement au-delà des immeubles, au niveau de contre-allées positionnées en périphérie des mailles. Une maille située au Sud de l'autoroute est occupée par les Poteries et le secteur des anciennes Forges, concentrant ainsi l'activité artisanale et industrielle.*

*Ce quartier, unique dans son organisation spatiale, présente des paradoxes urbains. Il est bien desservi par l'autoroute A 351 et la ligne A du tramway mise en service en 1994 et la ligne D mise en service en 2013. Cependant, avant que ne soient menés les travaux de réaménagement des espaces publics dans le cadre du Projet de rénovation urbaine, le quartier présentait une situation d'enclavement assez forte, qui s'expliquait par plusieurs facteurs : forme urbaine en « nid d'abeille », barrière physique de l'autoroute, organisation originelle des flux de circulation automobiles en sens unique et à « l'anglaise » le long des avenues et de boulevards.*

*Au niveau économique, le quartier présente l'atout d'une très forte présence d'activités de type commercial sur la maille Irène (hypermarché Auchan et galerie commerciale pratiqués et vécus comme de véritables commerces de proximité), de services de santé concentrés autour du*

*CHU ainsi que d'activités tertiaires en développement sur le parc d'activité des Forges, implanté au sud de l'Autoroute. Cette concentration et sectorisation des activités n'a de fait, pas permis leur développement à une échelle moindre au cœur des mailles, aucune emprise foncière n'ayant été réservée à la conception du quartier pour permettre ce type de développement ultérieur.*

*L'introduction d'une diversification fonctionnelle est également l'un des objectifs poursuivis dans le Projet de Rénovation Urbaine (PRU). Comme au Neuuhof, la stratégie de développement urbain et économique est basée sur deux leviers majeurs : le classement en Zone Franche Urbaine (en 2004) et l'extension du tramway pour poursuivre le désenclavement du quartier. La ZFU a permis l'installation de nouvelles entreprises, notamment sur les franges nord-Est (Zone d'activité Alfred de Vigny) ainsi qu'au cœur du quartier sur l'avenue Dante où a été construite et mise en service en 2011 une pépinière d'entreprises.*

*Le classement du quartier en "Quartier Prioritaire de la Ville" (QPV) se caractérise encore par la présence d'une réelle mixité sociale, avec une part importante de logements privés (25%) répartis autour de copropriétés horizontales (maisonnettes) et verticales (immeubles jusqu'à R+8).*

*Le Projet de Rénovation Urbaine (PRU) de Hautepierre, engagé en 2009, vise notamment à maintenir et à renforcer la mixité sociale existante en construisant de nouveaux logements en accession et accession sociale à la propriété et en locatif libre sur les mailles Athéna, Karine, Jacqueline et Catherine. Il accompagne également les copropriétés privées existantes qui font face, pour certaines, à une déqualification grandissante, dans la redéfinition des domanialités public/privé ainsi que dans la mise en œuvre d'Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) avec le soutien de l'ANAH.*

*Hautepierre se caractérise par une population jeune, multiculturelle (environ 52 nationalités) et porteuse d'initiatives, soutenue par un tissu associatif riche et dynamique. Le croisement des diagnostics de territoire révèle cependant une précarité sociale qui reste préoccupante malgré un cadre de vie urbain sensiblement amélioré. Cette précarité touche notamment les jeunes, les retraités et les nouvelles populations, majoritairement issues de l'immigration récente (ex-pays de l'Est entre autres).*



***Les objectifs prioritaires proposés pour le QPV Hautepierre à l'issue du diagnostic partagé.***

***1. Poursuivre le renouvellement urbain du quartier ainsi que l'amélioration de son image et du cadre de vie :***

- *Améliorer la desserte globale du quartier, et en particulier la gestion quotidienne des flux en direction du CHU, en vue de l'ouverture à venir de l'ensemble des services de médecine en cours de regroupement sur le CHU.*
- *Engager la poursuite du PRU sur les mailles Brigitte et Eléonore afin de réduire les inégalités et les contrastes, avec une intervention prioritaire sur la maille Eléonore (maille « d'entrée de quartier » touchée par un parc de logements vieillissant et une baisse du niveau de vie), en tenant compte et en valorisant les spécificités urbanistiques et architecturales du quartier.*
- *Accompagner et responsabiliser les habitants à la qualité de leur cadre de vie (propreté, environnement...) et pérenniser les aménagements en prenant mieux en compte les usages.*
- *A travers la poursuite de la redéfinition des domanialités et le dispositif d'extinction de l'ASERH sur le quartier, accompagner l'ensemble des copropriétés dans la gestion de leurs immeubles et équipements pour prévenir d'éventuelles nouvelles dégradations.*
- *Clarifier le devenir/ l'évolution du mode de chauffage urbain et son impact pour l'ensemble des résidents de Hautepierre et des Poteries.*
- *Maintenir et renforcer les commerces et services à la personne existants, et développer une offre commerciale de proximité qualitative et adaptée, en encourageant les initiatives privées et le développement de l'économie sociale et solidaire.*

***2. Accompagner les habitants vers l'insertion et l'emploi :***

- *Favoriser l'insertion sociale et professionnelle des habitants, jeunes et femmes notamment (objectif transversal Contrat de Ville).*
- *Accompagner les entreprises dans leurs besoins en recrutement pour leur permettre de recruter les jeunes de Hautepierre.*
- *A l'échelle de l'agglomération, mettre en œuvre une stratégie pour rapprocher les entreprises des demandeurs d'emploi (Bassins d'emplois de Hautepierre : entreprises implantées au parc des forges/ zone commerciale Poteries / environs).*

***Poursuivre les efforts engagés pour lutter contre les problèmes de santé :***

- *Assurer la construction de la Maison Urbaine de Santé et travailler ensuite à la mise en place de synergies en terme de prise en charge des patients entre le CHU et la MUS (objectif : désengorger les urgences).*
- *Poursuivre les efforts engagés pour lutter contre les problèmes de santé (prévention notamment, Sport sur ordonnance).*

***3. Renforcer la cohésion sociale et agir sur l'éducation :***

- *Travailler à un rééquilibrage sur l'occupation des écoles et collèges.*
- *En lien étroit avec les structures FLE et les autres acteurs de terrain, améliorer la prise en charge des nouvelles populations dès leur arrivée et dans le temps pour favoriser leur insertion sociale, culturelle et professionnelle (objectif commun à Cronenbourg).*
- *Favoriser la bonne cohabitation des communautés et poursuivre le travail sur l'image du quartier.*
- *Développer des lieux de convivialité pour les habitants.*
- *Encourager, repérer, accompagner et valoriser les initiatives économiques, sociales, citoyennes.*

***4. Améliorer la gestion des équipements du quartier au service des habitants :***

- *Soutenir les associations sportives pour développer le sport santé à Hautepierre.*
- *Développer une offre sportive plus adaptée à la demande et aux besoins de la population, notamment en exploitant mieux le potentiel du Parc des sports et du terrain de jeux et d'aventures.*
- *Définir un projet artistique et culturel pour le théâtre de Hautepierre (ancien Maillon) **et pour le local du CSC de Hautepierre (le Studio).***
- *Mieux connaître l'offre et la demande en locaux associatifs et optimiser leur utilisation.*

Lorsqu'on lit ce diagnostic partagé diffusé à travers le Contrat de Ville de l'Eurométropole de Strasbourg, plusieurs points importants y sont absents ou partiellement abordés :

- toute la thématique de la parentalité et du travail qu'il reste à faire avec et par les associations.

- ce que l'on appelle « le volet humain » dans la rénovation urbaine avec une réflexion sur les valeurs, comme la citoyenneté, la laïcité, la mixité, la solidarité, la participation et le partenariat.
- une réflexion sur des habitants que l'on qualifie à tort de jeunes adultes parce que ces adultes ont en moyenne entre 25 et 40 ans ; quelle place leur accorde-t-on sur le territoire et qui est légitime pour faire un travail avec eux ?
- le travail de mémoire, volonté inscrite de la Politique de La Ville.
- la question de la jeunesse, en dehors du volet de l'insertion professionnelle de ces derniers, est un point incontournable pour un territoire comme Hautepierre.

En conclusion, ce diagnostic porte une attention particulière aux « *secteurs d'intervention du second Projet de Rénovation Urbaine, principalement concentrés sur les mailles Eléonore et Brigitte, en lien avec les potentiels sites de reconversion en entrée de quartier, au croisement des mailles Athéna et Eléonore, et le long de l'autoroute. Des ré-interventions complémentaires sur le périmètre du premier projet de rénovation urbaine seront également nécessaires pour compléter de manière cohérente certaines opérations engagées dans le cadre du premier projet* ».

## **FICHE PROJET 2 : LE REGARD SUR LE TERRITOIRE EN 2016 : JUSTIFICATION DE DEUX AGRÉMENTS**

Comme il a été dit en introduction et bilan, une structure CSC doit évoluer avec l'évolution des territoires et des financements.

La démarche du CSC de Hautepierre, dans ses 2 projets sociaux, rejoint celle impulsée lors du colloque de la Fédération des CSC à Lyon en juin 2013 et poursuivie aux Journées Professionnelles d'Animation Globale (JPAG) d'Angers de novembre 2016, et qui est celle d'une structure qui se veut à la fois « porteuse de paroles » et « actrice du développement social », avec le soutien de la CAF et des autres financeurs, mais aussi avec une pluralité de sources. Elle a aussi comme ambition de trouver de nouvelles alliances, de nouvelles formes de coopérations, tout en continuant des logiques de mutualisations entre CSC et sans oublier les partenariats avec les structures existantes sur le territoire (structures EVS et structures associatives).

L'évolution du territoire sur un quartier comme Hautepierre, c'est le Programme de Rénovation Urbaine (PRU) qui a démarré sur 3 mailles (Karine, Catherine et Jacqueline) et qui doit continuer sur les 2 autres (Eléonore et Brigitte). C'est aussi la construction d'un pôle de service appelé à présent Maison de Hautepierre qui regroupe 8 établissements sur la maille Catherine. Nous avons voulu associer notre premier agrément, au niveau de la dénomination, à la Maison de Hautepierre, car c'est sur cette Maison de Hautepierre que s'effectue une grande partie de notre projet famille et que se réalisent aussi des partenariats avec les autres établissements. Notre premier projet social s'appellera donc dorénavant, Projet social du Centre social et culturel de Hautepierre « Maison de Hautepierre ».

L'autre évolution du territoire c'est la création de nouveaux logements sur la maille Athéna, l'implantation d'un Foyer de Jeunes Travailleurs (FJT) sur cette même maille, l'ouverture des mailles à la circulation et l'augmentation des espaces extérieurs pour les habitants. C'est aussi le constat fait avec les habitants de la nécessité de trouver de nouveaux moyens d'intervention. C'est ce qui justifie notre second agrément qui va se concentrer sur ce que l'on a appelé de l'itinérant, et ce aussi bien pour un public d'enfants que pour des familles et des adultes. C'est pourquoi nous avons décidé d'intituler ce second projet social « Projet social du Centre social et culturel de Hautepierre Itinérant ». Dans le terme d'itinérant il y a l'idée à la fois de se déplacer et d'aller vers des publics qui n'ont ni l'habitude ni le réflexe d'aller dans des structures telles que les CSC. Nous croyons aussi qu'il faut « sortir des murs », décroisonner afin de construire avec les habitants des identités et des valeurs innovantes. C'est un défi que nous nous lançons dans ce projet social de CSC itinérant.

*PROJETS SOCIAUX CSC de Hautepierre « Maison de Hautepierre » et « Itinérant » 2017/2020*

L'autre idée pour ce second projet social, c'est d'y associer, comme cela a été fait lors des réunions habitants et associations (06/02/2016 et 30/04/2016), l'Espace de Vie Sociale (EVS) représenté sur Hautepierre par l'association AMI.

Le défi ici étant de trouver de nouveaux modes d'interventions sur le territoire en s'associant avec ces structures.

Enfin, nous tenons à préciser que la dimension financière justifie aussi cette nouvelle démarche, puisqu'elle nous permet de continuer à bénéficier des ressources financières de la CAF pour mettre en place nos projets sociaux.

## 2. LES PARTENAIRES EXISTANTS

### FICHE PROJET 3 : LES ACTEURS DE TERRAIN

Le quartier de Hautepierre se caractérise par une richesse associative hors du commun qui peut s'appuyer sur le centre social et culturel pour développer des projets de toutes sortes. Cette dynamique associative se repère au nombre de partenariat réalisé par le CSC et au nombre de sollicitation reçues pour des mises à disposition de locaux.

| QUELS PARTENAIRES ?                           | CONTRIBUTION DU CENTRE                         | ENONCE DES PROJETS COMMUNS   |
|---|--|--|
| ADIE – Cités Lab                              | Locaux   | Actions autour de l'insertion et création d'entreprises  |
| Artenréel – Hautepierre sur les Tréteaux      | Projet   | Carnaval de Hautepierre  |
| Association « ABC Hautepierre »               | Locaux   | Accompagnement à la scolarité  |
| Association Allez Les Filles                  | Locaux   | Fit boxe féminine  |
| Association AMI                               | Bénévoles, salariés, moyens, projets           | Tournée des mailles, fête de quartier, ATP et projets spécifiques. (cf plus loin axe complémentaire).  |
| Association des Résidents de Hautepierre      | Bénévoles, locaux, moyens techniques, salariés | Participation aux animations, mise à disposition de salles, fête de quartier.  |
| Association Générale des Familles du Bas-Rhin | Locaux   | Espace de rencontre  |
| Association Horizome                          | Salariés, bénévoles, locaux                    | Participation aux projets de réappropriation de l'espace et mise à disposition de salles, projet « Fabriquer, Inventer, Partager » avec le Shadok. |
| Association Humeur Aqueuse                    | Locaux, projet                                 | Atelier couture / création pour des adultes  |
| Association Table et Culture                  | Locaux   | Mise à disposition ponctuelles pour des buffets  |
| ASTU  | Locaux   | Permanence d'aide aux habitants  |
| Biodanza                                      | Locaux   | Danse  |
| CADA  | Locaux   | Accueil des bénéficiaires / réunions, temps festifs  |
| CADR'67                                       | Salariés, projet                               | Vélo Santé à Hautepierre, initiation vélo pour les adultes   |
| Centre Médico-Social                          | Salariés, locaux, projet                       | Action « paniers de légumes », atelier cuisine   |
| Club Sportif de Hautepierre                   | Projet   | Fête de la Jeunesse  |
| Collège Erasme                                | Salariés, projet                               | Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité  |

*PROJETS SOCIAUX CSC de Hautepierre « Maison de Hautepierre » et « Itinérant » 2017/2020*

| <b>QUELS PARTENAIRES ?</b>                         | <b>CONTRIBUTION DU CENTRE</b> | <b>ENONCE DES PROJETS COMMUNS</b>   |
|--|-------------------------------|---|
| Comité Louise Michel - Femmes Egalité              | Locaux, salariés, bénévoles   | Participation à la journée de la femme, fête de quartier.   |
| Contact et Promotion                               | Locaux                        | Cours de Français Langue Etrangère  |
| Drugstore  | Locaux, projet                | Cultures urbaines   |
| Ecoles du quartier                                 | Salariés, locaux, matériel    | Mise à disposition de salles pour les spectacles pour enfants et des expositions, prévention de l'échec scolaire.   |
| Femmes d'ici et d'ailleurs                         | Salariés, locaux, projets     | Journée contre les violences faites aux femmes, journée des droits de l'enfant  |
| Foyer Notre Dame - CIR                             | Locaux                        | Accueil des bénéficiaires / réunions, temps festifs   |
| France Horizon                                     | Locaux                        | Accueil des bénéficiaires / réunions, temps festifs   |
| Hautepierre Badminton Club                         | Projet                        | Activités sportives   |
| Interculturart                                     | Salariés, locaux, projet      | Scènes Ouvertes au Studio   |
| JEEP   | Salariés, locaux, bénévoles   | Prévention, participation à la tournée des mailles, petits déjeuners des partenaires une fois par mois, accueil jeunes, fête de quartier, groupes de réflexion, local jeunes Le Ricochet. |
| Le Maillon   | Salariés, volontaires         | Médiation culturelle pour des spectacles  |
| Les Migrateurs / Théâtre de Hautepierre            | Salariés, volontaires         | Médiation culturelle pour des spectacles  |
| Les Petits Débrouillards                           | Salariés, locaux, matériel    | Projet commun de mise en culture de la science, ateliers sciences au local Le Ricochet et en animation de rue.  |
| Lieu d'Accueil Parents Enfants « P'tite Mosaïque » | Salariés, projets             | Temps commun avec les familles  |
| Lindy Spot   | Locaux                        | Danse swing   |
| Maison de Santé de Hautepierre                     | Salariés, locaux, projets     | Actions de prévention santé auprès des habitants, atelier « être en mouvement »   |
| Médiathèque de Hautepierre                         | Locaux, salariés, projets     | Fête de quartier, participation aux projets, semaine Musiques du monde, animation autour du livre et du multimédia.   |
| Mission Locale Pour l'Emploi                       | Salariés                      | Travail avec l'adulte relais, insertion.  |
| Pôle Sud   | Salariés, volontaires         | Médiation culturelle pour des spectacles  |
| Quartiers Ouest                                    | Bénévoles, locaux             | Participation aux spectacles de l'association (Les Talents, Jazz à Cro, fête de quartier,...).  |

*PROJETS SOCIAUX CSC de HautePierre « Maison de HautePierre » et « Itinérant » 2017/2020*

| <b>QUELS PARTENAIRES ?</b>        | <b>CONTRIBUTION DU CENTRE</b> | <b>ENONCE DES PROJETS COMMUNS</b>                     |
|-----------------------------------|-------------------------------|---|
| Restos du Cœur                    | Salariés, locaux, projet      | Atelier de cuisine avec les bénéficiaires             |
| Société Mycologique de Strasbourg | Locaux, projet                | Sortie nature avec les familles                       |
| Sons d'la Rue                     | Salariés, locaux, projet      | « Live au Studio » scène ouverte aux arts urbains     |
| Sporting Strasbourg Futsal        | Salariés, locaux, projet      | Initiation Futsal Féminin en partenariat avec la JEEP |
| Tamoul Cholai                     | Locaux                        | Cours de danses, de français, de tamoul               |
| Tamouls de Strasbourg             | Locaux                        | Cours de français, de tamoul                          |
| Terrain de Jeu et d'Aventure      | Projet                        | Carnaval de HautePierre                               |
| Théâtre National de Strasbourg    | Salariés, volontaires         | Médiation culturelle pour des spectacles              |
| UFCS – FR                         | Locaux                        | Cours de Français Langue Etrangère, alphabétisation   |
| Unis Cité                         | Locaux, projet                | Formations civique et citoyenne de volontaires        |
| Viaduc 67                         | Locaux                        | Permanence d'aide juridictionnelle aux habitants      |



## **FICHE PROJET 4 : LES DISPOSITIFS PUBLICS**

### **4a) Les dispositifs publics et contributions aux politiques publiques : la contribution à la politique municipale**

La convention pluriannuelle d'objectifs a été signée avec la Ville de Strasbourg pour la période du 1er janvier 2013 au 1er janvier 2016 puis prolongée d'un an jusqu'au 31/12/2016. Elle définit des objectifs partagés et un partenariat durable avec la Ville de Strasbourg.

#### **Objectif partagé 1 : proposer des réponses éducatives correspondant aux attentes des familles :**

- Proposer tout au long de l'année à la Maison de l'Enfance, une offre d'animation de qualité, élaborée pour et avec les enfants.
- Favoriser l'implication des parents et les relations avec les familles.
- Aller à la rencontre des familles des différentes mailles, et animer la vie sociale au pied des immeubles.

#### **Objectif partagé 2 : proposer aux jeunes et jeunes adultes un accueil permettant de susciter les envies, faire émerger les projets, et valoriser les richesses de la jeunesse du quartier :**

- Permettre à tous les jeunes de trouver leur place au CSC en proposant des créneaux d'accueil informels quotidiens et des activités structurées tout au long de l'année.
- Mener une réflexion sur les actions proposées prenant en compte le critère de diversité et de mixité.
- Accompagner et guider les adolescents dans leur apprentissage de la vie en société.
- Soutenir les initiatives individuelles et collectives des jeunes.
- Favoriser l'épanouissement, la socialisation, la responsabilisation et l'engagement des jeunes.

#### **Objectif partagé 3 : renforcer les solidarités et promouvoir un « esprit de quartier » :**

- Lutter contre l'isolement, créer du lien social et un réseau d'aide et d'insertion.
- Développer des projets fédérateurs.

*PROJETS SOCIAUX CSC de Hautepierre « Maison de Hautepierre » et « Itinérant » 2017/2020*

- Soutenir la vie associative locale.
- Favoriser l'expression et la participation des habitants à la vie du quartier.

#### **4b) L'Engagement Départemental pour la Jeunesse (Conseil Départemental du Bas-Rhin)**

Un contrat d'objectifs a été signé avec le Conseil Départemental du Bas-Rhin pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 31 décembre 2016, en lien avec « l'engagement départemental pour la jeunesse ». Cet engagement s'articule autour de 4 orientations : faciliter la formation et la scolarité des jeunes ; favoriser l'insertion et l'intégration des jeunes ; développer les connaissances et favoriser l'ouverture sociale et culturelle ; soutenir l'engagement et la participation des jeunes.

Le Conseil Départemental réaffirme dans cette convention que « les centres socioculturels contribuent, à travers leurs projets globaux élaborés avec les habitants, à la mise en œuvre de partenariats entre les acteurs locaux, en vue de développer la mixité entre les générations, les catégories sociales et entre les origines culturelles les plus diverses. Les centres socioculturels sont des relais de la demande sociale d'une part, et des politiques publiques d'autre part ».

Le Conseil Départemental est plus particulièrement intéressé par les « différentes interventions en faveur des jeunes de 10 à 25 ans » autour de l'éducation, les loisirs, l'engagement ou encore l'autonomie des jeunes.

**Orientation stratégique 1** : Favoriser le lien social / Mobilisation des jeunes et des jeunes adultes pour l'insertion sociale et économique.

**Orientation stratégique 2** : Favoriser le lien social / Mobilisation des jeunes pour développer de l'intergénérationnel et de l'interculturel.

**Orientation stratégique 3** : Favoriser la réussite éducative et scolaire / Mobiliser l'ensemble des acteurs autour de la question de la réussite éducative et scolaire.

Le Centre Social et Culturel de Hautepierre est par ailleurs investi dans les « Assises de l'Engagement » depuis plusieurs mois.

#### **4c) Le Contrat de Ville de l'Eurométropole de Strasbourg 2015/2020**

Le Contrat de Ville s'attache à améliorer le cadre de vie des grands quartiers d'habitat social et à faciliter l'accès aux droits et aux services pour tous.

Développement d'une offre de logements mieux adaptée aux besoins des habitants, aménagement de places et de parcs, projets éducatifs, culturels et sportifs, prévention des discriminations, parcours vers l'emploi, égalité femmes-hommes, accompagnement des parents, accès à la santé... Sur la période 2015 - 2020, l'ensemble des actions est inscrit dans un contrat unique intégrant les enjeux de cohésion sociale, de développement économique et d'amélioration du cadre de vie.

Le Contrat de Ville de l'Eurométropole de Strasbourg engage désormais 43 partenaires (Etat, collectivités, services publics, bailleurs sociaux,... : la liste complète est téléchargeable dans le bloc "Documents utiles" du site concerné). Ils vont coordonner et concentrer leurs moyens pour mieux répondre aux problèmes identifiés dans les quartiers prioritaires, et contribuer à ce que chacun et chacune, et en priorité les jeunes, trouve sa place dans la formation, dans la vie sociale et culturelle et dans l'emploi.

Le Contrat de Ville cible des sujets qui touchent les habitants au quotidien. Aussi, ces derniers sont invités à participer à la mise en œuvre de la politique menée en faveur de leur quartier. Des temps de concertation sont organisés par la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg. Un conseil citoyen associe habitants-es et associations pour contribuer au plan d'actions du quartier. Les habitants et acteurs des quartiers prioritaires peuvent émettre des avis sur les objectifs proposés pour les quartiers et participer à l'élaboration et à l'évaluation des projets, ainsi qu'à certaines instances de décision et de pilotage du Contrat de Ville. Les habitants sont invités à participer aux réunions de concertation et au conseil citoyen à la seule condition de ne pas exercer de mandat politique.

#### **4d) Ville-Vie-Vacances (V.V.V.)**

Ce dispositif est désormais intégré au Contrat de Ville et permet à des jeunes âgés de 11 à 18 ans, issus de quartiers sensibles, de bénéficier d'activités ludiques et éducatives pendant les congés scolaires. Un objectif affirmé au cours des années, est de favoriser la participation des bénéficiaires féminins. Un effort doit être porté sur une offre d'activités adaptée et sur la qualité pédagogique d'actions favorisant le vivre ensemble et le respect mutuel entre les filles et les garçons.

#### 4e) Les activités périscolaires de la Ville de Strasbourg : « nouvelles activités éducatives » / Projet Educatif Local

Dans le cadre du Projet Educatif Local, la Ville de Strasbourg développe une politique éducative en articulation avec le temps scolaire, périscolaire et extrascolaire. Les activités proposées durant les temps périscolaires tendent à favoriser l'égalité des chances et à donner l'accès au plus grand nombre aux savoirs, aux équipements et aux activités culturelles, scientifiques, sportives et de communication. Ces activités périscolaires visent à appréhender la globalité du temps de l'enfant, à mettre en cohérence et équilibrer les différents temps en associant l'ensemble des partenaires de l'action éducative.

Le Centre Social et Culturel prend part au Projet Educatif Local :

- en proposant des activités périscolaires aux enfants des écoles élémentaires sur les temps dégagés par la réforme des rythmes scolaires.
- en participant aux côtés des parents, des enseignants, des associations et de la Ville au Groupe Educatif Local (GEL) de Hautepierre.

| Les priorités des acteurs publics concernés                             | Les objectifs contractualisés   | Modalités d'évaluation et de suivi  | Niveau d'implication du CSC dans le dispositif |
|---|---|---|--|
| <b>Nouvelles Activités Educatives (NAE) :</b><br><br><b>Percussions</b> | Développer dans l'activité une culture et une pratique musicale<br>Développer une éthique qui met l'accent sur le respect des lieux et des personnes. | Evaluation qualitative et quantitative de l'action annuelle.<br>Bilan financier annuel de l'action. | Acteur (porteur du projet)                     |
| <b>NAE :</b><br><br><b>Chorale</b>                                      | Pratiquer le chant dans un but éducatif, en assurant aux jeunes une fonction et un développement moteur, psychologique et social                      | Evaluation qualitative et quantitative de l'action annuelle.<br>Bilan financier annuel de l'action. | Acteur et porteur de projet                    |

#### **4f) « Des actions pour accompagner tous les parents » : le Contrat Local d'accompagnement à la scolarité**

Les projets doivent être conformes aux principes généraux définis par la Charte nationale de l'accompagnement à la scolarité de 2001, notamment ceux relatifs à l'apprentissage de la citoyenneté, par une ouverture sur les ressources culturelles et sociales de la ville ou de l'environnement proche.

Ils doivent désormais également être conformes aux orientations stratégiques partagées du Schéma Départemental d'Accompagnement des Parents (voir plus bas).

- **Des actions pour et avec les parents au profit des enfants** : respecter et valoriser la place, les savoir-faire et les savoir être des parents qui auront librement choisi de prendre part à l'action d'accompagnement à la scolarité.
- **Des actions respectant les principes d'égalité et de laïcité.**

Les actions dans les écoles élémentaires et au Collège Erasme favorisent l'implication des parents dans la scolarité de leurs enfants. La référente famille du CSC de Hautepierre coordonne les actions au sein des écoles et intervient en complément de l'accompagnateur au collège.

#### **4g) Le Schéma Départemental d'Accompagnement des Parents**

Ce schéma est un document de référence « conçu comme un outil d'aide à la décision pour la collectivité et l'ensemble des acteurs » dont la vocation est « de développer, améliorer et coordonner les politiques petite enfance et parentalité ».

Il vise les finalités transversales suivantes :

- Réduire les inégalités territoriales en matière d'accueil du jeune enfant, tant sur les modes d'accueil individuel que collectif.
- Répondre aux besoins spécifiques des familles, en particulier l'accès des enfants en situation de handicap et des enfants des familles vulnérables.
- Mailler progressivement le territoire en matière d'offre d'accompagnement à la parentalité.
- Renforcer l'articulation de l'accueil du jeune enfant et des actions de soutien à la parentalité.
- Permettre une action coordonnée des acteurs sur le territoire.
- Améliorer l'information des familles sur l'offre disponible.

Le schéma est mis en œuvre à travers le Réseau d'Accompagnement des Parents et ses référents locaux. Au sein du quartier de Hautepierre, le référent local n'est pas identifié à ce jour mais un réseau de partenaires se réunit régulièrement, notamment à travers les Ateliers Territoriaux de Partenaires (ATP).

Ces ateliers sont un espace d'échange des différents acteurs du quartier sur plusieurs axes de travail :

- **Parentalité**
- Citoyenneté
- Partage des espaces publics
- Insertion
- Santé
- Seniors



### 3. L'ÉLABORATION DES DEUX PROJETS

#### FICHE PROJET 5 : LE POINT DE VUE DES HABITANTS

Dans le cadre d'une action intitulée « Un autre regard sur Hautepierre », le CSC de Hautepierre a édité en septembre 2016 un ouvrage du même nom qui regroupe 35 récits d'habitants, de militants associatifs et de salariés présents depuis plus de 15 ans sur ce territoire. Certaines informations ci-dessous ont été reprises de cet ouvrage (notamment lorsque plusieurs habitants citaient les mêmes points forts ou points faibles).

#### 1) Regard des habitants sur le quartier, année 2016 :

| POINTS FORTS  | POINTS FAIBLES   |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"><li>➤ les espaces verts que les habitants souhaitent conserver,</li><li>➤ l'extension de la ligne A du tram au cœur du quartier,</li><li>➤ une volonté de changer l'image du quartier,</li><li>➤ l'extension de l'hôpital de Hautepierre, avec l'accueil du centre P. Strauss et l'espoir de création d'emploi.</li><li>➤ les animations proposées dans le quartier par les associations (fête de Hautepierre, soirée du nouvel an, tournée des mailles, fête de la jeunesse, tournée Arachnima, carnaval de quartier).</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>➤ le chômage persistant pour une grande partie de la population.</li><li>➤ plus aucun commerce au cœur des mailles.</li><li>➤ des espaces de délinquance non résorbés.</li><li>➤ la précarité pour une grande part d'habitants.</li><li>➤ la prise en compte des déplacements des personnes âgées dans le quartier.</li><li>➤ le trafic de stupéfiants dans chaque maille.</li><li>➤ les incivilités qui persistent.</li></ul> |

## 2) Regard des acteurs de terrain, année 2016 :

Sont concernés les associations, les bailleurs sociaux, les établissements scolaires, la police.

| POINTS FORTS   | POINTS FAIBLES  |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"><li>➤ de nombreuses associations présentes sur le terrain,</li><li>➤ une bonne présence des infrastructures scolaires,</li><li>➤ un effort d'échange d'information régulier entre les acteurs (A.T.P., Cellule de veille, Petits déjeuners des partenaires),</li><li>➤ un environnement qui permet encore des projets innovants.</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>➤ une baisse générale des financements qui met parfois les acteurs en concurrence,</li><li>➤ les effectifs trop réduits sur le territoire (travailleurs sociaux, animateurs, personnels d'encadrement),</li><li>➤ des lourdeurs administratives pour mettre en place les projets,</li><li>➤ une difficulté de communication avec certains habitants (maîtrise de la langue française),</li><li>➤ la dégradation des bâtiments et des communs qui ont été rénovés,</li><li>➤ le peu de présence des hommes dans de nombreuses activités,</li><li>➤ l'essoufflement de certaines équipes de terrain,</li><li>➤ un clivage du territoire suite à l'ANRU 1 (les mailles Eléonore et Brigitte ne sont pas rénovées).</li></ul> |

## 3) Regards et implications des bénévoles et des salariés au Centre Social et Culturel :

Le CSC doit être un élément fédérateur sur le quartier et reconnu par les instances, où les habitants et les associations ont leur place, non pas seulement en tant que simples consommateurs, mais comme acteurs et partenaires de la vie du quartier et du CSC.

Nous avons constaté ces deux dernières années une augmentation des bénévoles dans les différentes activités du CSC (atelier peinture indienne, pôle jeunesse, familles et enfance). Si ces personnes s'investissent dans la vie du CSC, elles ne semblent pas encore prêtes pour s'investir dans les instances du CSC (commissions, conseil d'administration). C'est un travail long pour amener ces bénévoles vers des responsabilités plus importantes et la formation de ces derniers est aussi un thème important qu'il faudra prendre en compte pour le bon fonctionnement du CSC. Le renouvellement des membres au sein des instances du CSC doit aussi être une préoccupation.

Les salariés du CSC de HautePierre permettent aux habitants de s'exprimer et de mettre en œuvre leurs projets. Il s'agit de trouver un juste équilibre entre les bénévoles et les salariés au niveau de leurs interactions quotidiennes au sein de la structure, chose qui ne va pas de soi et qui demande à la fois du respect, de la patience et de la médiation. La difficulté d'avoir des postes pérennisés peut expliquer parfois certaines situations délicates.

Par ailleurs, la demande des habitants est parfois tellement exigeante, à la fois pour les bénévoles (qui sont eux aussi des habitants, on a tendance à l'oublier) et pour les salariés, qu'il faut savoir prendre de la distance et ne pas répondre dans l'immédiateté. Des réunions, des discussions sont indispensables pour que la parole et la participation des habitants soient effectives dans la vie du CSC. Le CSC étant présent dans les conseils de quartier et les conseils citoyens, on peut espérer que ces instances deviennent des lieux d'échanges (leur mise en place récente ne permettant pas aujourd'hui d'avoir le recul suffisant pour en juger).

## **FICHE PROJET 6 : LES ÉTAPES DE L'ÉLABORATION**

### **\* Sources d'informations et regard sur le territoire \***

- Des réunions réunissant salariés, habitants et bénévoles autour de l'idée de 2 projets sociaux ont été organisées les 6 février 2016 et 30 avril 2016.
- Des débats et discussions se sont déroulés lors des Conseils d'administration du CSC de Hautepierre.
- Le Contrat de Ville de l'Eurométropole de Strasbourg 2015-2020, Convention-cadre (cf. plus haut Fiche projet - 1 où nous reprenons l'analyse du territoire de Hautepierre).
- L'exploitation des comptes rendus des différents Ateliers Territoriaux de partenaires – ATP - (parentalité, santé, réappropriation de l'espace public, hommes-femmes, seniors, jeunesse) a complété les autres informations collectées.
- Congrès des CSC, Lyon, juin 2013, Journées Professionnelles de l'Animation Globale (JPAG), novembre 2016.
- Plusieurs réunions avec la structure EVS de l'association AMI.

Le CSC de Hautepierre reste très présent dans toutes les instances concernant le projet ANRU 2 (Conseils de quartier, Ateliers Territoriaux de Partenaires, Réunions avec les services du PRU, Réunions publiques, Réunions avec les associations de quartier).

La Maison de Hautepierre, sur la maille Catherine, autour du site historique du CSC de Hautepierre Le Galet, regroupant plus de 8 structures (Médiathèques adultes et jeunes, LAPE, CMS, MAPE Balthazar, Locaux associatifs, Pôle jeunesse du CSC Hautepierre) est devenue opérationnelle depuis septembre 2015 et engendre de fait des échanges réguliers sur différentes thématiques.

Le développement de la maille Athéna avec la construction de logements, d'un Foyer du jeune travailleur, constitue aussi une évolution du quartier de Hautepierre.

C'est une des raisons qui justifie la réflexion autour de nouveaux territoires sur le quartier de Hautepierre.

**RAPPEL :**

Hautepierre présente une situation très spécifique, avec une présence très forte de nombreuses associations et organismes (plus d'une cinquantaine sans compter les établissements scolaires). Classé QPV, quartier prioritaire de la ville, il convient de prendre en compte cette dimension dans les projets que l'on peut mettre en place, notamment en direction des jeunes et des familles en situation de précarité.

## 4. LE PROJET social du CSC de Hautepierre « Maison de Hautepierre »

### LES ORIENTATIONS MAJEURES DU PROJET

#### FICHE PROJET 7 : LES PRINCIPAUX BESOINS IDENTIFIÉS

| Principaux besoins sociaux identifiés         | Population concernée  | Attentes des habitants | Diagnostic du territoire | Point de vue des partenaires | Point de vue du Centre |
|---|---|------------------------|--------------------------|------------------------------|------------------------|
| ANRU 2  | Habitants des mailles Brigitte, Eléonore et Athéna  | X                      | X                        | X                            | X                      |
| Enfance                                       | Familles, familles monoparentales   | X                      | X                        | X                            | X                      |
| Communication information                     | Toutes les mailles  | X                      | X                        | X                            | X                      |
| Projets en direction des jeunes               | Jeunes adultes  | X                      | X                        | X                            | X                      |
| Animations en direction des aînés             | Les personnes seules dans leur appartement  | X                      | X                        |                              | X                      |
| Partenariat avec les associations             | En mettant l'accent plus particulièrement avec l'EVS de l'association AMI (cf aussi p.50 csc itinérant) |                        |                          | X                            | X                      |
| Participation des habitants et mixité sociale | Familles récemment arrivées   |                        | X                        | X                            | X                      |

## **FICHE PROJET 8 : LES 3 AXES PRIORITAIRES ET COMPLÉMENTAIRES DU PROJET**

### **1/ Être acteur de l'accompagnement des parents**

Développer des actions de soutien à la parentalité en réseau avec les partenaires de la Maison de Hautepierre (le CMS, la Médiathèque, le LAPE, la Maison de santé de Hautepierre). Le résultat attendu est la pérennisation des partenariats existants pour répondre aux demandes des parents et des familles au sein de La Maison de Hautepierre, dans une démarche collective, concertée et co-construite.

Indicateurs de réalisation des actions « Ateliers parents-enfants » :

- nombre de séances,
- nombre de familles bénéficiaires,
- régularité des familles participantes.

Indicateurs de réalisation de l'action « Rendez-vous des patios » :

- nombre de séances organisées,
- rencontres de nouvelles familles,
- fréquentation des 3 équipements (CSC, CMS et Médiathèque) par les familles.

### **2/ Agir en faveur de l'enfance**

Repenser le projet éducatif et la tarification de la Maison de l'Enfance afin de préserver une mixité sociale et culturelle des publics accueillis. La Maison de l'enfance du CSC de Hautepierre est un équipement vieillissant dans un contexte de mutation de l'environnement associatif et de territoire (cf. constructions culturelles et culturelles des associations DITIB, maille Athéna, et AVICENNE, maille Brigitte).

Le résultat attendu est de préserver la mixité sociale au sein des accueils de loisirs.

Indicateurs de réalisation de l'action « Soutien scolaire gratuit » :

- nombre de séances,
- nombre d'enfants inscrits,
- fréquentation de la Maison de l'enfance,
- mixité sociale des enfants accueillis,
- nouveaux enfants accueillis à l'ALSH.

Indicateurs de réalisation de l'action « Potager pédagogique » :

- nombre d'ateliers réalisés,
- connaissance par les enfants des légumes et de la saisonnalité,
- prise de conscience des enjeux écologiques.

### 3/ **Agir en faveur de la jeunesse**

Poursuivre le développement de la mixité du public 11-18 ans à l'espace jeunesse « Le Ricochet » et renforcer le partenariat autour de la jeunesse.

De nouveaux locaux jeunes, intégrés dans la Maison de Hautepierre, ont renforcé des partenariats et amené de nouveaux partenariats et de nouveaux publics (Sporting Strasbourg Futsal, Petits Débrouillards, Horizome, Tamouls de Strasbourg, Sons d'la Rue, Jeep).

Les résultats attendus sont de pouvoir répondre aux demandes des jeunes et les impliquer dans les projets, de « garder » aussi un public mixte de 11 à 18 ans.



Indicateurs de réalisation de l'action « partenariat autour du futsal féminin » :

- constitution d'un groupe de jeunes filles,
- nombre de séances réalisées,
- nombre de RDV avec les éducateurs spécialisés,
- participation à un événement.

#### **4/ Axe complémentaire : accompagnement culturel des familles et des habitants**

Le CSC de Hautepierre souhaite contribuer à la politique culturelle du quartier, à la fois dans et à l'extérieur du quartier. C'est pourquoi il a noué des relations avec plusieurs institutions culturelles : TNS, Le Maillon, Les Migrateurs, Pôle Sud... Une fois par mois, des familles ont l'occasion d'aller voir des spectacles dans l'une de ces institutions. Parallèlement à ces rencontres, des ateliers sont proposés : fabrication d'instruments de musique avec les familles, atelier cirque avec enfants et parents,...

## **FICHE PROJET 9 : L'ANIMATION COLLECTIVE FAMILLE CSC de Hautepierre « Maison de Hautepierre »**

### ***I. La démarche participative des Familles***

Des familles participent déjà régulièrement aux sorties et activités proposées par le centre, et certaines d'entre elles sont même force de proposition quant aux contenus du programme de ces activités familles. Nous avons donc entamé une démarche visant à formaliser, consolider et affirmer cette implication des familles dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet famille de la Maison de Hautepierre.

Ainsi, le 19 octobre 2016, la référente famille a invité ces familles à participer à un temps d'échange convivial sur l'organisation de l'année 2016/2017.

Dans un premier temps, il a été question de définir ensemble les sorties et les contenus des activités qui seront proposés au sein du pôle, pour l'année à venir. Ainsi, une sortie par mois jusqu'au mois de juin a été choisie. A également été évoquée la mise en place d'activités Parents/Enfants les mercredis après-midi, et, à moyen terme, lors de l'embauche d'un/e animateur/trice familles, les samedis après-midis.

Dans un second temps, nous avons évoqué l'implication des parents dans la mise en place logistique de ces activités, et le recueil des envies et besoins d'autres parents. En effet, les familles alors présentes sont des familles reconnues et dynamiques sur le quartier, qui semblent à priori être en mesure de devenir des « familles relais », capable de rapporter la parole à d'autres parents, que le centre n'atteint pas toujours. Ainsi, nous avons acté lors de cette réunion de la création d'une « Commission Familles » du CSC de la Maison de Hautepierre. Son rôle sera de définir les activités proposées, mais également de prendre part à l'organisation de ces animations, avec le soutien de la référente famille (ex : les familles souhaitent réaliser un sortie cueillette de champignons ; quel intervenant solliciter pour la réaliser en toute sécurité ? Les familles souhaitent apprendre à maîtriser le contrôle parental de leur accès internet. Est-ce qu'une personne parmi les familles possède cette compétence et peut la transmettre aux autres familles ? Si non, est-ce que des associations ou divers intervenants le proposent ? Qui se charge de les contacter, quel coût, quels financements ? Le centre ? Des dispositifs tels que « Parents, Elancez-vous ! » ? Des actions d'autofinancement si le prix est trop élevé ? Les familles souhaitent organiser un événement sur le quartier, un séjour etc. Comment l'organiser ? Comment le financer ?).

Les réseaux, les connaissances et les compétences de chaque famille et du centre, à travers la référente famille, sont ainsi mutualisés pour la mise en œuvre du projet familles.

Les parents de 5 familles se sont portés volontaires pour être membres de cette commission. Il a été acté que cette dernière se réunirait une fois en début de chaque période de vacances scolaires, afin d'évoquer la période scolaire à venir.

## ***II. La méthode d'élaboration***

En amont de l'écriture du projet social, des réunions ont été proposées aux habitants du quartier, et aux bénévoles du centre, afin d'engager une réflexion commune sur l'élaboration du projet des 4 années à venir.

Le cadre des projets Animation Collective Familles (ACF) a été défini selon les critères d'agrément du projet famille, et en s'adossant à plusieurs documents et dispositifs qui font référence :

### **1. Répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire.**

Pour ce faire, nous nous sommes appuyés sur le *diagnostic territorial de Hautepierre*. Ainsi, les axes suivants seront abordés de manière transversale au sein des projets ACF :

- Accompagner les habitants vers l'insertion et l'emploi (axe 2 du diagnostic territorial),
- Poursuivre les efforts de lutte contre les problèmes de santé (axe 3 du diagnostic territorial),
- Renforcer la cohésion sociale et agir sur l'éducation (axe 4 du diagnostic territorial).

### **2. Développer des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intrafamiliale et aux relations et solidarités interfamiliales.**

C'est cette fois le *Schéma Départemental d'Accompagnement des Parents* ainsi que le *Réseau des parents* qui ont été les documents et dispositifs référence à l'élaboration de ce volet.

Afin de développer ces actions en collant au plus près aux spécificités des familles hautepieroises, la référente famille va travailler à la constitution d'une « commission famille » (cf. paragraphe suivant sur la méthodologie de travail), et tente au maximum d'être à l'écoute des envies et besoins des familles lors de son travail au quotidien auprès de ces dernières.

### **3. L'inscription et l'articulation des projets familles avec le projet le projet d'animation globale et la vie du territoire.**

Ce volet regroupe l'ensemble des actions et projets développés de manière transversales, en lien avec les autres pôles du Centre Social et Culturel du Galet, ainsi que ceux développés en lien avec l'ensemble du tissu associatif et institutionnel de Hautepierre, notamment par le biais des Ateliers Territoriaux de Partenaires, ainsi que le développement d'activités en itinérance, au cœur du quartier.

La multiplication des propositions, des dispositifs et informations destinés aux familles peut parfois rendre le message illisible pour ces dernières. C'est pourquoi, il semble important de clarifier et uniformiser ces informations en travaillant en lien étroit avec l'ensemble des acteurs du territoire, afin d'envoyer un message clair et cohérent.

### **4. La qualification de la référente famille.**

La référente famille est titulaire du D.E. C.E.S.F. Elle consacra la moitié de son équivalent temps plein à la mise en place du projet ACF « Maison de Hautepierre », et l'autre moitié au projet ACF « CSC itinérant ». Le « Document repère : les missions du référent famille » a également été pris en compte et intégré de manière transversale dans la rédaction de ces projets.

Dès janvier 2017, un/e animateur/trice familles sera embauché par le centre. Son activité sera répartie entre le CSC Maison de Hautepierre et le CSC Itinérant. Le fait d'avoir un/e salarié/e supplémentaire pour la mise en œuvre des projets familles permettra également de proposer des activités supplémentaires le samedi. En effet, depuis la réforme des rythmes scolaires, il est de plus en plus difficile pour les familles de libérer du temps pour réaliser des activités en familles durant la période scolaire, le mercredi après-midi étant souvent consacré aux activités extra-scolaires des enfants (cours de musique, activités sportives,...).

*PROJETS SOCIAUX CSC de HautePierre « Maison de HautePierre » et « Itinérant » 2017/2020*

Par l'analyse de ces différents éléments, 3 axes de travail ont été dégagés pour la mise en œuvre de projets ACF :

*Axe 1 : Soutien à la fonction Parentale et Educative des parents du quartier de HautePierre,*

*Axe 2 : Renforcer les liens intra et inter familiaux,*

*Axe 3 : Favoriser l'intégration des habitants au sein du quartier et lutter contre l'exclusion sociale.*

***Axe 1 : Soutien à la fonction Parentale et Educative des parents du quartier de HautePierre***

*1. Objectifs :*

- Permettre aux parents d'acquérir des outils éducatifs et de prendre conscience de leurs compétences éducatives,
- Créer un lieu de partage des expériences ; valoriser les familles par le partage des connaissances,
- Développer des projets avec les partenaires agissant auprès des familles et de la petite enfance,
- Communiquer sur les activités proposées par Le Galet et permettre au plus grand nombre d'y accéder.

*2. Mise en œuvre :*

✓ *La création de Cafés-Parents au Galet.*

Autour de temps conviviaux, il sera question de proposer aux Parents des temps de réflexion commune autour des différents thèmes de la Parentalité. Ces moments peuvent être des temps de formation pour les parents, mais également de partage des connaissances et des compétences. Certaines des associations, ainsi que les responsables de réseaux scolaires (REP +) du quartier ont déjà montré leur intérêt à participer à ce genre de projets, tout comme certains parents ont déjà demandé des interventions et informations sur des thèmes, en particulier touchant à la parentalité. Ainsi, c'est au sein de la Commission Familles que pourront être définies les thématiques abordées, en fonction des demandes des parents. Ainsi, il pourra être question de solliciter les intervenants des associations locales, de proposer des discussions entre parents, sous forme d'échange de pratiques, de proposer des ateliers pratiques, etc.

✓ *Renforcer les liens et projets de partenariats avec les structures familiales du quartier.*

Depuis la fin des travaux de HautePierre, le Centre Social et Culturel est entouré de structures agissant auprès des familles et de la petite enfance. (LAPE, Ludothèque familiale, Multi-accueil, Relais des Assistantes Maternelles, Médiathèque). Les familles sont renseignées et orientées vers ces structures en fonction des besoins qu'elles expriment.

Cependant, l'objectif est, dans les années à venir, de développer et consolider le partenariat avec ces établissements, afin de renforcer et clarifier les messages envoyés aux familles.

Ainsi, et dans cette optique, une première grande manifestation festive a été organisée le 30 novembre 2016 en partenariat avec l'ensemble de ces structures : Les Patios des Lumières. En amont de cette grande journée, l'ensemble des partenaires proposeront à leur public de confectionner des lampions et diverses décorations lumineuses, en famille. Le jour du 30 novembre il s'est agi de mettre en place un temps festif, où de nombreuses animations et ateliers étaient proposés aux familles (ateliers musicaux, lectures de contes, atelier soupe de légumes de saison, décoration des Patios liant les structures les unes aux autres,...). Pour clore la journée, une déambulation a eu lieu dans les patios illuminés, avec les lampions, et une rencontre de clôture autour d'une soupe.

Ainsi, ce genre d'évènement festif sera reconduit avec l'ensemble des partenaires. Mais il ne s'agit que d'un premier pas dans le renforcement des partenariats. L'objectif est de pouvoir proposer de manière plus régulière des animations en commun, envers les familles.

✓ *Les actions de communication.*

Afin de permettre au plus grand nombre d'accéder aux activités, de s'investir dans le développement d'animations et d'activités, il semble nécessaire de communiquer auprès des familles.

Ainsi, un programme mensuel des activités du Pôle est établi, et des affiches et flyers sont également régulièrement édités. Ces éléments sont envoyés par mail ou courrier aux familles adhérentes du centre, et nous nous sommes également aperçu que le bouche à oreille était relativement efficace.

L'objectif ici sera d'intensifier cette communication en s'appuyant également sur les partenaires. Les rencontrer régulièrement nous permettra, en plus de « seulement » leur déposer des informations sur papier, de leur exposer l'ensemble de nos activités, et de faire de ces partenaires de nouveaux relais auprès des familles du quartier qu'ils rencontrent.

Il est évident que cette communication s'effectuera de manière réciproque. Bien connaître les activités des autres structures nous permettra d'adresser aux familles que nous rencontrons des informations de qualité, collant au plus près possible de leurs demandes, et répondant au mieux à leurs envies.

## ***Axe 2 : Renforcer les liens intra et inter familiaux***

### *1. Objectifs :*

- Créer des liens entre les familles du quartier et favoriser les solidarités interfamiliales,
- Favoriser les liens parents-enfants des familles,
- Faire découvrir des activités réalisables en familles, en toute autonomie.

### *2. Mise en œuvre :*

#### *✓ Les activités parents-enfants.*

Lors de la réunion de création de la Commission Familles, il a été décidé de mettre en place, de manière régulière, des activités parents-enfants. Une réflexion sera engagée quant au contenu et aux créneaux de ces activités. Il s'agira de proposer divers types d'activités, permettant aux familles de découvrir des nombreuses disciplines et compétences, tout en pratiquant des activités en familles. Ainsi, ont été évoqués des ateliers de cuisine, des sorties culturelles (spectacles vivants adaptés aux enfants), des sorties nature et piques niques partages, des ateliers de travaux manuels, des ateliers cirques, ou sportifs, etc. Le rôle de la référente famille au sein de ces ateliers sera d'encourager la pratique des loisirs en familles, que les parents soient aux côtés de leurs enfants dans ces animations.

#### *✓ Les projets de vacances et de séjours familiaux.*

Le soutien financier apporté par la CAF étend le nombre de familles pouvant prétendre au départ en vacances.

Par la co-élaboration de ces projets avec les familles participantes, les temps de travail en amont des séjours permettent d'apporter aux familles des outils pour construire des moments de loisirs et de vacances en familles. Partager le quotidien des familles sur un temps de vacances, permet de renforcer les liens avec la référente famille, et les interrogations des familles au quotidien peuvent être prises en charge par le conseil et



l'accompagnement durant le séjour, mais également de manière collective par les conseils et le soutien que peuvent s'apporter mutuellement les familles du groupe.

Ainsi, cette forme d'accompagnement toute particulière peut être un outil d'aide à la fonction parentale, de création de liens forts entre les familles.

L'objectif est de proposer un temps pour « prendre l'air en famille », tout en favorisant la création de liens entre les familles du quartier, au sein même des familles et l'accès aux loisirs.

✓ *Les sorties familiales.*

La référente famille organise d'ores et déjà des sorties familiales environ une fois par mois, nous poursuivrons donc ces sorties. Ces moments de détente ont pour objectif de proposer aux familles résidant sur le quartier de découvrir leur environnement proche, et d'accéder à des activités auxquelles elles ne pourraient prétendre seules (pour diverses raisons : financières, difficultés au départ, à l'organisation de temps en famille,...). Il s'agit également de favoriser la création de lien intra et interfamiliaux en proposant aux familles de passer du temps ensemble, et avec d'autres familles, autour d'activités ludiques, adaptées à tous les âges.

✓ *Liens avec les partenaires du quartier et implication dans les ATP parentalité.*

Dans un objectif de prévention, l'ATP parentalité organise de façon régulière des journées thématiques, en mobilisant un grand nombre de partenaires du quartier, qui apportent leur expertise et leurs compétences lors de ces journées.

Une action de recueil des attentes des parents et des familles est en cours au sein de cet ATP. Ce qu'il en résultera orientera les prochaines actions menées avec tous ces partenaires.

✓ *Implication au sein de l'animation Globale.*

*(Fête de quartier, carnaval, animations estivales, animations de fin d'année,...)*

Le pôle adulte/familles trouve également sa place au sein des animations globales. Nous y proposons en effet des ateliers pour les familles, leurs enfants, ou parfois un goûter convivial.

Ces temps d'animation globale permettent de travailler de manière étroite avec les différents pôles du CSC, tout en proposant des temps collectifs à l'ensemble des familles du quartier, qui parfois ne fréquentent qu'un seul des pôles du centre.

***Axe 3 : Favoriser l'intégration des habitants au sein du quartier et lutter contre l'exclusion sociale***

*1. Objectifs :*

- Proposer un lieu convivial favorisant la création de lien social,
- Accroître la mixité des groupes familiaux fréquentant Le Galet,
- Proposer un lieu de ressources, d'information et d'orientation,
- Favoriser l'accès à la culture et aux loisirs pour tous.

*2. Mise en œuvre :*

*✓ ATP santé et ATP citoyenneté.*

Les ATP Santé et Citoyenneté ont eux aussi un objectif de prévention. Tout comme pour l'ATP Parentalité, il s'agit de réunir l'ensemble des partenaires du quartier, afin de construire ensemble, et en mutualisant moyens et compétences, des temps forts et thématiques de prévention.

Des actions concernant l'équilibre alimentaire, la pratique du sport, la santé physique et mentale sont ainsi construites mutuellement au cours de l'année, par le biais de l'ATP Santé (travail autour du petit-déjeuner et la collation matinale, participation à la semaine de la santé mentale, journée thématique sur l'eau, etc.).

Des actions visant à lutter contre les discriminations et notamment les discriminations de genres sont régulièrement proposées sur le quartier par l'ATP Citoyenneté (journée « Les métiers ont-ils un sexe ? Journée de formation à destination des professionnels du quartier sur l'Egalité, etc.)

*✓ Les rendez-vous individuels.*

La référente famille pourra, comme elle le fait déjà, rencontrer de manière ponctuelle des personnes individuellement, afin de répondre aux demandes des habitants concernant des démarches administratives (aide à remplir divers dossiers administratifs, d'ouverture de droits, perte de

papiers d'identité, déclaration de retraite, d'accident du travail, déclarations Pôle emploi, rédaction de CV et lettres de motivation, inscriptions scolaires, renouvellement de carte de séjour, etc.) ou des demandes d'informations concernant les activités mises en place au centre social et culturel, mais également des autres structures.

Lorsque des demandes nécessiteront un accompagnement plus spécialisé ou plus constant, il s'agira de proposer un relais vers des partenaires associatifs et institutions spécialisées du quartier.

Notons qu'un certain nombre des habitants rencontrés dans ce cadre rencontrent des problèmes de compréhension du français, ou d'accès à l'outil informatique.

Ces rendez-vous ponctuels concourent à la lutte contre l'exclusion et à favoriser l'intégration pour les personnes rencontrées. En effet, soutenir les familles et les personnes dont les priorités relèvent du domaine de l'urgence (manger, payer les factures, chercher du travail, etc.) c'est aussi tenter autant que faire se peut de les décharger ces préoccupations quotidiennes et urgentes.

L'objectif est de tendre au maximum vers la résolution de ces diverses problématiques, et de permettre aux personnes rencontrées de s'en libérer (tant en terme de temps qu'en terme de « disponibilité morale »). Cet allègement est une étape importante pour que les personnes puissent (re)trouver un certain bien-être, et leur permettre de se sentir à l'aise et intégré au sein de la vie de quartier, de pouvoir s'impliquer dans des activités de loisir et des temps d'activités collectives.

Enfin, grâce aux discussions engagées lors de ces rendez-vous, ces rencontres individuelles sont également un moyen pour les personnes de prendre connaissance des activités qui peuvent leur être proposées au sein du CSC, ou des autres structures du quartier.

Certaines des personnes impliquées dans les activités actuelles ont été rencontrées par ce biais.

✓ *Les activités de loisirs et culturelles à destination des adultes.*

L'accompagnement global des familles n'aborde pas seulement les difficultés liées à la fonction parentale ou les liens parents-enfants. Il permet une approche plus globale des personnes rencontrées, même si parfois les objectifs finaux/bénéfices peuvent être identiques à ceux des actions parentalité.

Il nous semble en effet nécessaire de préserver des actions visant à améliorer le lien social, le bien-être personnel, en tant qu'adulte. Ces étapes, entre autres, peuvent être des points importants à soulever/travailler en amont de la mise en place d'actions parentalité. En effet, un parent qui se sentira bien dans sa vie d'adulte, de femme/d'homme sera probablement un meilleur parent, et aura le temps et la « sérénité morale » d'entamer une réflexion autour de sa pratique de la parentalité.

Aussi, nous accueillons un certain nombre de personnes seules et isolées sur ces activités. Sans compter sur le fait que ces personnes sont parfois des parents dont les enfants ont déjà quitté le nid et peuvent être ressources de conseil et de compétences auprès des autres familles. Il nous paraît important de ne pas oublier le public adulte, l'intégration et la lutte contre l'exclusion étant un objectif du diagnostic territorial de quartier.

Ainsi, des activités à destination des adultes, fonctionnent déjà bien au sein du pôle adultes/familles et nous poursuivrons leur mise en œuvre (petits déjeuners, couture, perles, peinture, cuisine, poterie,...).

Ces ateliers et animations sont proposés de manière hebdomadaire ou mensuelle et sont en grande partie animés par des bénévoles, qui transmettent leur savoir dans ces disciplines. Il s'agit également de temps de partage, où les adultes présents se retrouvent autour de l'activité, d'un café, pour partager un moment de convivialité et de discussion.

Il est à noter qu'au sein des activités peinture, et couture jeunes (collégiens, collégiennes), qui sont proposées le mercredi après-midi, nous avons constaté un choix de certains participants de venir en famille ; des enfants accompagnent leurs parents à la peinture indienne, et réalisent des motifs plus simples, et des mamans, qui participent à l'atelier couture adulte, viennent participer de manière bénévole à l'encadrement et partager avec les jeunes les connaissances qu'elles ont acquises, notamment lorsque leur enfant participe à l'atelier.

## 5. LE PROJET social du CSC de Hautepierre « Itinérant »

Les réflexions et propositions ont porté sur de nouveaux lieux d'intervention, des moyens d'intervention innovants sur le territoire et l'accentuation d'un accompagnement et d'un soutien à la parentalité en animation de rue.

Le Centre Social et Culturel souhaite organiser son projet social itinérant 2017-2020 autour de ces trois axes, qui correspondent à la demande des habitants et des bénévoles.

### FICHE PROJET 10 : LES AXES PRIORITAIRES ET COMPLÉMENTAIRES DU PROJET

#### \* Nouveaux lieux d'intervention \*

Objectif : recenser et investir les nouveaux espaces afin de pouvoir y intervenir.

La fin des travaux sur 3 mailles a créé une nouvelle situation sur le quartier de Hautepierre. Une partie du quartier est rénovée, l'autre pas, ce qui a pour conséquence une forme de clivage entre les habitants, entre ceux qui vont bénéficier de la rénovation et ceux qui n'en bénéficient pas ou peu. Pour exemple, la relocalisation des deux médiathèques, auparavant basées sur les mailles Brigitte et Irène, s'est faite sur un site unique, la Maison de Hautepierre, maille Catherine. L'offre actuelle est plus intéressante, mais concentrée sur un seul espace. On pourrait faire la même analyse pour d'autres services (lieu d'accueil parents-enfants, restaurant associatif...).

Autre conséquence de la rénovation urbaine, l'ouverture des mailles et un accès à des espaces plus accessibles autour des écoles. Auparavant, chaque maille disposait de ses écoles, isolées des autres espaces.

Enfin la création sur la maille Athéna de logements sociaux, d'un FJT (Foyer de jeunes travailleurs) invite à aller sur ces « nouveaux territoires ».

C'est pourquoi, le CSC Itinérant souhaite dans un premier temps inventorier ces nouveaux lieux, créés ou rénovés, afin de pouvoir y intervenir sur des thématiques spécifiques.

Ce sera aussi l'occasion de constater les écarts entre les différents territoires et les faire remonter à l'ATP Politique de la Ville.

L'acquisition d'un nouveau camion en 2016 a permis d'investir de nouveaux espaces et de proposer des animations par tous les temps, dans la mesure où le camion peut accueillir des enfants à l'intérieur.

**Partenaires sur cet axe :**

- PRU,
- ATP Politique de La Ville,
- Conseil de quartier,
- CUS Habitat,
- Direction de Territoire,
- Association AMI,
- Habitants du quartier,
- Association Mixage.

**Indicateurs d'évaluation :**

- Création d'une nouvelle cartographie,
- Nombre de nouveaux lieux recensés.

**\* Moyens d'intervention innovants sur le territoire \***

Objectifs : toucher des nouveaux publics et être plus proche des habitants

Un terme qui a été souvent utilisé lors des discussions est celui d'innovation. En effet, pour avoir plus de visibilité et être plus proche des habitants, il faut à la fois trouver des lieux et des actions innovants.

Pour ce faire, trois projets ont été retenus :

1. La « Cafet itinérante » : l'idée est d'utiliser un triporteur pour circuler d'une maille à l'autre et de stationner à la sortie des écoles, entre 11h30 et 12h, et de 15h30 à 16h, pour proposer des boissons chaudes et froides suivant les saisons et établir une discussion avec les parents qui attendent leurs enfants. Le CSC Hautepierre accueille une volontaire service civique, rattachée à la référente famille et une de ses missions sera de mettre en œuvre ce projet avec cette dernière. Ce projet a déjà été mis en place dès 2016 et au vu du succès va être prolongé en y associant des associations du quartier. De nouveaux lieux vont être aussi investis dès 2017.
2. La causerie du jeudi après-midi : le projet consiste à ouvrir un lieu aux parents et familles du quartier sur la maille Brigitte (car un tel espace n'existe pas actuellement) les jeudis après-midi entre 14h et 15h30, ceci pour permettre aux familles de se rencontrer et d'échanger. Cela peut aussi être un temps d'information sur les activités du CSC. Le lieu d'accueil serait la Maison de l'enfance, à côté du petit bois.
3. Valoriser le lien avec les habitants et d'autres associations en animation de rue : un adulte-relais a été embauché fin 2015 au CSC de Hautepierre et une partie de son travail est de favoriser le lien entre des habitants, le CSC et d'autres associations, notamment à l'aide d'un triporteur acquis en 2016. Ce travail a porté ses fruits puisque nous sommes sollicités par des associations (Horizome, Badminton Club de Hautepierre, Maison de santé de Hautepierre) pour nous accompagner dans ces actions.  
En animation de rue, nous avons établi un partenariat avec l'association Les Migrateurs pour proposer du cirque de rue d'octobre 2016 à juin 2017.



**Partenaires sur cet axe :**

- Associations AMI, JEEP, Horizome, Artenréel/Hautepierre sur les tréteaux,
- ATP parentalité,
- Les Migrateurs,
- LAPE (Lieu d'Accueil Parents-Enfants).

**Indicateurs d'évaluation :**

- fréquentation et implication des habitants,
- nombre d'actions menées sur une année,
- nombre de familles et parents touchés par les actions.

**\* L'accentuation d'un accompagnement et d'un soutien à la parentalité en animation de rue \***

Objectifs : intensifier les contacts et les échanges avec les familles et parents au pied des immeubles

L'animation de rue actuellement mise en place au CSC de Hautepierre privilégie les enfants et préadolescents. Avec la mise en place d'un CSC itinérant, nous aimerions toucher davantage de familles et parents qui ne connaissent pas ou peu les structures associatives du quartier. Nous proposerons en parallèle aux activités enfants, des activités parents avec le principe du pouvoir d'agir.

**Partenaires sur cet axe :**

- Le LAPE,
- Association AMI (implantée à la maille Eléonore),
- Ecoles du quartier.

**Dispositifs :**

- Moyens de communication du CSC,
- Antenne Mobile d'Animation dans les Mailles (AMAM) qui permet un travail d'information de proximité.

**Indicateurs d'évaluation :**

- Augmentation du nombre des usagers.
- Implication des habitants (au niveau du C.A. et des activités bénévoles),
- Enquête de satisfaction.

**\*Axe complémentaire : partenariat avec l'association AMI, Espace de Vie Sociale**

Nous comptons aussi beaucoup sur le partenariat avec l'association AMI (structure EVS) pour élaborer ensemble des projets sur ce territoire. Comme dernier exemple de partenariat fort, nous voulons citer l'opération « Vélo santé à Hautepierre » dans le cadre du contrat local de santé de l'Eurométropole. Cette action est réalisée avec l'association AMI et le CADR67, avec le soutien financier de l'Agence régionale de la santé qui finance ce projet porté par le CSC à hauteur de 6000 € et qui a démarré en 2016.

## FICHE PROJET 11 : L'ANIMATION COLLECTIVE FAMILLE CSC de Hautepierre « Itinérant »

### *I. La démarche participative auprès des Familles*

La mise en place d'un projet familles au sein du CSC Itinérant a, entre autres, pour objectif d'étendre le public touché par nos activités et ainsi permettre au plus grand nombre d'en bénéficier. Il est surtout question de viser des familles qui ne viennent pas, par méconnaissance de ce qui peut leur être proposé, ou parce que les modalités des activités proposées ne leur conviendraient pas (type d'actions proposées, lieux de ces activités, mode de communication, etc.). En effet, nous avons pu constater que la plupart des familles qui participent aux activités proposées par le CSC habitent dans les mailles voisines à la Maison de Hautepierre, mais également que des familles se rendant au sein d'autres structures, ou même simplement à la Maison de l'Enfance, n'identifiaient pas le Centre Social comme lieu de ressources où de proposition d'activités pour les familles.

C'est pourquoi, il sera ici question d'imaginer de nouvelles formes d'implication des familles, et notamment par le biais de l'itinérance : nous allons donc développer et proposer des activités, animations et diverses actions de communication qui sortiront du cadre des locaux du Centre Social et Culturel du Galet. L'idée est de se rendre dans les lieux que fréquentent et connaissent déjà les familles ; en lieu et place de communiquer auprès des familles du quartier pour leur proposer de se rendre au Galet pour réaliser des activités, nous nous rendrons dans les lieux que les familles fréquentent déjà, et au sein desquelles elles ont leur repères (les écoles, la Maison de l'Enfance, les lieux d'animation de rue, les locaux d'autres partenaires, etc.). Le triporteur du centre, est d'ores et déjà un support de communication utilisé dans ce cadre, par la communication sur nos activités, lors des sorties des écoles.

Dans un premier temps, il s'agit donc de partir à la rencontre des familles, de se faire identifier et de communiquer sur nos propositions. C'est pourquoi nous proposerons tout d'abord de nombreux temps d'informations, de communication et d'échange sur un mode convivial, dont les objectifs seront avant tout d'apprendre à connaître et à se faire connaître des familles. Dans un second temps, il sera question de recueillir leurs

envies et besoins, ainsi que de les impliquer dans la mise en œuvre du projet familles du CSC itinérant, en s'appuyant sur l'expression de leurs besoins.

Ainsi, à terme nous créerons peut être une « Commission Familles » au sein du CSC itinérant, où les familles alors impliquées pourront rejoindre celles de la Maison de Hautepierre, pour ne former qu'une seule « Commission Familles » du Galet, où encore, nous imaginerons, avec ces familles, un autre mode d'implication des familles dans la mise en œuvre du projet famille « CSC Itinérant ».

Pourquoi ne pas prendre comme support le triporteur en allant proposer des brainstormings, des envies aux familles devant les écoles, ou proposer des échanges lors de la causerie du jeudi (voir ci-après) ?

## **II. Méthode d'élaboration**

La rédaction du projet Familles « CSC itinérant » a pris comme référence les mêmes documents et dispositifs que le projet ACF « Maison de Hautepierre », à savoir les bilans des réunions, le *diagnostic territorial de Hautepierre*, le *Schéma Départemental d'Accompagnement des Parents* ainsi que le *Réseau des parents*, et le « Document repère : les missions du référent famille ».

Ainsi, ce sont les mêmes axes de travail qui ont été retenus concernant la mise en application du projet familles « CSC Itinérant ». Cependant, la méthode de travail ainsi que les animations et activités proposées ont été adaptées au format de l'itinérance, et ont l'objectif supplémentaire et transversal au CSC Itinérant de proposer nos activités à des familles du quartier qui ne fréquentent ou ne connaissent pas le Centre Social et Culturel du Galet.

Ainsi, la mise en œuvre de chaque axe de travail recouvrera des modalités de mises en place différentes que celles du projet familles « Maison de Hautepierre »

La référente famille exercera 50% de son ETP sur le projet familles « CSC itinérant » avec le soutien de l'animatrice familles à compter de janvier 2017 avec le développement du pôle au sein du CSC itinérant.

L'animateur/trice familles recruté(e) sera basé(e) à la Maison de l'Enfance, et non à la Maison de Hautepierre. Même si elle pourra réaliser une partie de ses activités à la Maison de Hautepierre, il s'agit là d'envoyer le message qu'un accueil des familles peut également se faire de manière « décentralisée », de marquer géographiquement l'implantation du projet familles du CSC itinérant au sein des mailles que nous touchons moins.

### **Rappel des 3 axes de travail retenus suite à l'analyse de ces différents éléments, documents et dispositifs de référence :**

*Axe 1 : Soutien à la fonction Parentale et Educative des parents du quartier de Hautepierre,*

*Axe 2 : Renforcer les liens intra et inter familiaux,*

*Axe 3 : Favoriser l'intégration des habitants au sein du quartier et lutter contre l'exclusion sociale.*

***Axe 1 : Soutien à la fonction Parentale et Educative des parents du quartier de Hautepierre***

*1. Objectifs :*

- Permettre aux parents d'acquérir des outils éducatifs,
- Permettre aux parents d'effectuer une prise de conscience de leurs compétences éducatives,
- Créer un lieu de partage des expériences ; valoriser les familles par le partage des connaissances,
- Communiquer sur les activités proposées par le Galet et permettre au plus grand nombre d'y accéder.

*2. Mise en œuvre :*

✓ *Mise en place de Café-Parents.*

La forme et les objectifs des cafés parents mis en place au sein du CSC Itinérant seront les mêmes que pour les cafés Parents mis en place au sein du CSC Maison de Hautepierre. La différence majeure résidera dans les lieux au sein desquels se dérouleront ces Cafés Parents. Il sera question de les « délocaliser » dans d'autres lieux fréquentés par les familles (les écoles, la Maison de l'Enfance, dans les locaux d'autres partenaires intéressés par le projet...).

✓ *La causerie du jeudi après-midi.*

Nous nous sommes aperçu que parmi les familles qui déposent leurs enfants à la Maison de l'Enfance, nombre d'entre elles n'ont pas connaissance des activités du secteur familles du CSC, et ne savent pas qu'elles pourraient y participer. (Ce constat a été établi lors des actions de communication avec le triporteur, et lorsque la référente famille se rend pour une raison ou une autre à la maison de l'enfance).

Aussi, le CSC itinérant ira à la rencontre de ces familles et nous allons développer ce projet de « Causette du jeudi après-midi », à destination de ces parents qui viennent rechercher leurs enfants à la Maison de l'Enfance. Il s'agit de proposer un moment convivial entre les familles ; d'ouvrir un espace et un moment où elles peuvent échanger et apprendre à se connaître, au lieu de simplement se croiser à l'heure de la sortie des enfants.

✓ *L'accompagnement des parents et des élèves dans le cadre du CLAS.*

La référente famille coordonne le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité dans les écoles élémentaires. Deux salariées du centre interviennent chaque semaine dans 4 écoles du quartier (le lundi à la Jacqueline, le mardi à la Brigitte, le jeudi à la Catherine et le vendredi à la Eléonore), auprès d'une douzaine d'enfants, et sur le créneau 15h45 - 17h45.

Ces créneaux sont découpés en 2 temps ; un premier temps d'aide aux devoirs, un second temps d'élaboration d'un projet culturel, avec les élèves. Sur l'année scolaire 2014/2015, elles ont travaillé avec les enfants sur la création de court-métrages dans deux écoles, et de pièces de théâtre pour les deux autres. Un travail de recherche avec les enfants, ainsi que des sorties pédagogiques illustrant les thèmes abordés nourrissent le projet.

Les parents sont régulièrement invités à prendre part à ce dispositifs (sur des séances classiques du CLAS, lors des sorties, lors des temps d'inscriptions et de présentation des travaux...). L'objectif ici sera de renforcer au fil des années les liens avec les parents, et de les impliquer au maximum dans le CLAS. En effet, le CLAS a notamment vocation à aider les parents à dialoguer avec l'école, et de soutenir l'ouverture de l'école aux parents.

✓ *Communication et temps conviviaux dans le cadre du CSC itinérant/triporteur.*

En plus des moyens de communication identiques à ceux utilisés au sein du projet familles du CSC Maison de Hautepierre, le CSC Itinérant dispose du triporteur comme outil de communication innovant. Ainsi donc la référentes famille et l'animateur/trice famille s'impliqueront dans l'action du crieur de rue - triporteur, afin d'améliorer la communication du CSC itinérant, tout en partant à la rencontre des familles aux sorties des écoles.

## ***Axe 2 : Renforcer les liens intra et inter familiaux***

### *1. Objectifs :*

- Créer des liens entre les familles du quartier et favoriser les solidarités interfamiliales,
- Favoriser les liens parents-enfants des familles,
- Faire découvrir des activités réalisables en familles, en toute autonomie.

### *2. Mise en œuvre :*

#### *✓ Les activités Parents – Enfants.*

Le contenu et les objectifs des activités parents - enfants mises en place au sein du CSC Itinérant seront les mêmes que celles mises en place au sein du CSC Maison de Hautepierre. Il s'agira simplement de les proposer au sein de lieux fréquentés par d'autres familles que les familles connues par le CSC Maison de Hautepierre. Ainsi, des activités régulières seront proposées au sein de la maille Brigitte, à la Maison de l'Enfance. Elles seront prioritairement adressées aux familles bénéficiant déjà des services de la Maison de l'Enfance pour leurs enfants, et aux familles des mailles Brigitte et Eléonore, que l'action du CSC Maison de Hautepierre touche moins.

L'embauche d'un/e animateur/trice familles permettra de proposer ce type d'activité en semaine, le mercredi après-midi, mais également les samedis après-midi.

#### *✓ Les projets de séjours et vacances familiaux et les sorties familiales.*

Le CSC Maison de Hautepierre et le CSC Itinérant mèneront ces projets de manière commune, impliquant à la fois la référente famille et l'animateur/trice familles (pour les objectifs et le contenu, cf. projet famille Maison de Hautepierre). Cela permettra sur des temps du projet de faire se rencontrer les familles, et de faire du lien entre les deux projets famille, afin d'éviter de trop cloisonner les pratiques.



***Axe 3 : Favoriser l'intégration des habitants au sein du quartier et lutter contre l'exclusion sociale***

*1. Objectifs :*

- Proposer un lieu convivial favorisant la création de lien social,
- Accroître la mixité des groupes familiaux fréquentant Le Galet,
- Proposer un lieu de ressources, d'information et d'orientation,
- Favoriser l'accès à la culture et aux loisirs pour tous.

*2. Mise en œuvre :*

✓ *Implication au sein de la Cafète itinérante.*

S'impliquer au sein de la Cafète itinérante lors des sorties d'écoles avec le projet crieur de rue - triporteur a pour objectif de proposer un moment convivial, encourageant les parents qui viennent chercher leurs enfants à l'école à se rencontrer. Répondant à des objectifs de communication, ce projet permet également de favoriser les liens entre les familles qui fréquentent une même école.

✓ *Lien avec les médiateurs travaillant au Bureau de Poste*

Trois salariés du CSC sont détachés à la Poste de la galerie commerciale d'Auchan de Hautepierre et à Cronenbourg. Ils y effectuent des missions de médiation. Il paraît intéressant de développer et entretenir un lien avec ces salariés, afin qu'ils puissent connaître les activités et animations du centre, et orienter, si cela leur semble pertinent, des familles.

NB : Le projet familles du CSC itinérant en est au stade embryonnaire de son développement. Au fil des ans, il sera question de le faire grandir par l'implication de nouvelles familles, de le nourrir de leurs propositions et des liens qui se tisseront sur ces nouvelles pratiques avec les partenaires locaux.

## 6. LES RESSOURCES INTERNES

### FICHE PROJET 12 : LE FONCTIONNEMENT ET LA VIE DE L'ASSOCIATION

Le CSC itinérant s'appuie en grande partie sur l'équipe en place, c'est ce qui justifie la réutilisation des fiches ci-dessous avec une répartition du temps de travail différente toutefois pour certains salariés.

Se rajoute à ces fiches et spécifiquement pour le CSC itinérant :

- 1 adulte-relais
- 1 volontaire en service civique
- 1 animateur/trice famille

#### \* Présentations des membres du Conseil d'Administration saison 2016/2017 \*

| Collège des Membres Usagers | Fonction au bureau s'il y a lieu (trésorier, trésorier adjoint...) | Collège (habitant, association sympathisante, personne qualifiée...) | Date d'entrée au C.A. |
|-----------------------------|--|--|-----------------------|
| BERGADI Bouchra             |  | MEMBRE + HABITANTE   | 2015                  |
| CLAUSS Marie-Louise         |  | MEMBRE + HABITANTE   | 2006                  |
| GRIVEL Renée                |  | MEMBRE + HABITANTE   | 2011                  |
| GAENG Claudine              | Secrétaire   | MEMBRE + HABITANTE   | 1990                  |
| ISSAOUI Aouatif             |  | MEMBRE + HABITANTE   | 2015                  |
| JAECQUES Marcel             | Trésorier  | MEMBRE + HABITANT  | 2006                  |
| JAECQUES Odile              | Assesseur  | MEMBRE + HABITANTE   | 1995                  |
| LUCK Josette                |  | MEMBRE + HABITANTE   | 2007                  |
| SCHOTT Suzanne              | Trésorière adjointe  | MEMBRE + HABITANTE   | 1990                  |
| RAMEY Michèle               | Présidente   | MEMBRE + HABITANTE   | 2006                  |

*PROJETS SOCIAUX CSC de Hautepierre « Maison de Hautepierre » et « Itinérant » 2017/2020*

|                     |                 |                    |      |
|---------------------|-----------------|--------------------|------|
| SAENGER Jonathan    |                 | MEMBRE + HABITANT  | 2012 |
| VAN BIERVLIET Léone | Vice-présidente | MEMBRE + HABITANTE | 1995 |

| <b>Collège des Membres Usagers Actifs</b> | <b>Fonction au bureau s'il y a lieu (trésorier, trésorier adjoint...)</b> | <b>Collège (habitant, association sympathisante, personne qualifiée...)</b> | <b>Date d'entrée au C.A.</b> |
|---|---|---|------------------------------|
| GAENG Claudine                            |   | Gymnastique   | 1990                         |
| REGIDOR Pierre                            |   | MEMBRE+HABITANT<br>(Club des aînés)   | 1995                         |
| EIDEN WEIL Irène                          |   | Yoga  | 2012                         |

| <b>Collège des Membres Associés</b> | <b>Fonction au bureau s'il y a lieu (trésorier, trésorier adjoint...)</b> | <b>Collège (habitant, association sympathisante, personne qualifiée...)</b> | <b>Date d'entrée au C.A.</b> |
|-------------------------------------|---|---|------------------------------|
| AUGST Jean Pierre                   |   | S.M.S.  | 1979                         |
| SAENGER Jonathan                    |   | A.R.H.  | 2010                         |
| KISTER Marie José                   |   | Crèche Familiale  |                              |
| SCHULZ Claudia                      |   | Paroisse protestante  |                              |
| MANKA Geneviève                     |   | Groupe de Femmes L.M.   |                              |
| KERN Paul                           |   | J.E.E.P.  | 2011                         |
| CHARPENTIER Pascal                  |   | CUS Habitat   | 1991                         |
| TONA Gabriel                        |   | Paroisse Catholique   |                              |

*PROJETS SOCIAUX CSC de Hautepierre « Maison de Hautepierre » et « Itinérant » 2017/2020*

| <b>Collège des Membres de Droit</b> | <b>Fonction au bureau s'il y a lieu (trésorier, trésorier adjoint...)</b> | <b>Collège (habitant, association sympathisante, personne qualifiée...)</b> | <b>Date d'entrée au C.A.</b> |
|-------------------------------------|---|---|------------------------------|
| KAMMENTHALER Patrick                |   | C.A.F.  | 2008                         |
| OEHLER Serge                        |   | Conseil Départemental   | 1990                         |
| BEY Françoise                       |   | Ville de Strasbourg   | 2014                         |
| SCHALCK Louis                       |   | Directeur   | 2006                         |
| BOUALALA Hayet                      |   | Déléguée du personnel   | 2014                         |
|                                     |   | Fédération des CSC  |                              |

Nombre de Conseils Administration (pour l'année 2016): 10

La périodicité (effective) de réunion du Bureau et sa composition: deux fois par mois. Il est composée de : la Présidente, la Vice-présidente, la Secrétaire, le Trésorier, la Trésorière-adjointe, l'Assesseur et le Directeur du CSC.

Nombre de participants lors de la dernière Assemblée Générale le 18 mai 2016 : 108 personnes dont 70 votants.

**\* Valorisation du bénévolat \***

| <b>ACTIVITES</b>                | <b>FREQUENCE MOYENNE PAR AN</b> | <b>TEMPS HEURES/SÉANCE</b> | <b>NOMBRE DE PERSONNES</b> | <b>TOTAL EN HEURES</b> |
|---------------------------------|---------------------------------|----------------------------|----------------------------|------------------------|
| <b>CONSEIL D'ADMINISTRATION</b> | <b>10</b>                       | <b>2</b>                   | <b>28</b>                  | <b>560</b>             |
| <b>ASSEMBLÉE GÉNÉRALE</b>       | <b>1</b>                        | <b>4</b>                   | <b>108</b>                 | <b>440</b>             |
| <b>RÉUNIONS DU BUREAU</b>       | <b>20</b>                       | <b>1,5</b>                 | <b>7</b>                   | <b>210</b>             |

## LES RESSOURCES HUMAINES

### FICHE PROJET 13 : LE PILOTAGE DU PROJET (réparti proportionnellement au projet itinérant)

|                  | Fonction des salariés           | Durée :<br>TP = 1<br>Mi-tps=0,5 | Dates d'embauche<br>au centre | Qualification (diplôme) à<br>l'entrée dans la fonction   | Formations<br>suivies depuis<br>l'entrée en<br>fonction | Qualification actuelle<br>(dont Validation des<br>Acquis de l'Expérience) |
|------------------|---------------------------------|---------------------------------|-------------------------------|--|---|---|
| <b>DIRECTION</b> | <b>1 DIRECTEUR</b>              | 55% Maison de<br>Hautepierre    | 23/10/2006                    | DEA de sociologie<br>DEA : histoire et théories<br>des formes de l'éducation<br>Master2 professionnel<br>management action sociale | Evalueur<br>externe expert<br>certifié AFNOR            | IDEM  |
|                  |                                 | 45% CSC<br>itinérant            |                               |  |   |   |
| <b>DIRECTION</b> | <b>1 CADRE<br/>COORDINATEUR</b> | 45% Maison de<br>Hautepierre    | 02/05/2008                    | Master professionnel santé<br>publique<br>Maîtrise Sciences Sociales   | Logiciel Noé,<br>Word, Excel<br>BAFA<br>SST, Sécurité   |   |
|                  |                                 | 55% CSC<br>itinérant            |                               |  |   |   |

PROJETS SOCIAUX CSC de Hautepierre « Maison de Hautepierre » et « Itinérant » 2017/2020

|              |                           |                             |            |   |  |                            |
|--------------|---------------------------|-----------------------------|------------|---|--|----------------------------|
| ACCUEIL      | 1 ASSISTANTE DE DIRECTION | 0, 45 Maison de Hautepierre | 03/11/1997 | BAC SES   | - Logiciels : Word, Excel, Photoshop, Illustrator, In Design, Powerpoint, Aiga, Noé, Comptabilité<br>- SST<br>- Sécurité<br>- BTS Assistant de Direction | BTS Assistant de Direction |
|              |                           | 0, 38 CSC itinérant         |            |   |  |                            |
| ACCUEIL      | 1 CHARGÉE D'ACCUEIL       | 0, 32 Maison de Hautepierre | 02/05/2008 | Niveau Bac Pro                                    | Logiciel Noé, Word, Excel  |                            |
|              |                           | 0, 39 CSC itinérant         |            |   |  |                            |
| COMPTABILITE | 1 COMPTABLE               | 0, 45 Maison de Hautepierre | 15/04/2005 | Licence en économie et gestion (diplôme étranger) | -INFORMATIQUE<br><i>Aiga comptabilité</i><br>- Sécurité  | IDEM                       |
|              |                           | 0, 38 CSC itinérant         |            |   |  |                            |

## FICHE PROJET 14 : LA LOGISTIQUE DE L'ASSOCIATION

|                        | Fonction des salariés      | Durée :<br>TP=1<br>Mi-tps=0,5     | Dates d'embauche<br>au centre | Qualification<br>(diplôme) à l'entrée<br>dans la fonction | Formations suivies<br>depuis l'entrée en<br>fonction | Qualification<br>actuelle (dont<br>Validation des<br>Acquis de<br>l'Expérience) |
|------------------------|----------------------------|-----------------------------------|-------------------------------|---|--|---|
| MAINTENANCE            | 2 AGENTS DE<br>MAINTENANCE | 0, 44<br>Maison de<br>Hautepierre | 15/05/2011                    | sans  | -Habilitation<br>électrique<br>-SST<br>-Sécurité     | IDEM  |
|                        |                            | 0, 44 CSC<br>itinérant            |                               |   |  |   |
| ENTRETIEN              | 1 PERSONNEL DE<br>SERVICE  | 0, 45<br>Maison de<br>Hautepierre | 04/09/2008                    | Niveau BAC<br>(diplôme étranger)                          | Aucune   | IDEM  |
|                        |                            | 0, 38 CSC<br>itinérant            |                               |   |  |   |
|                        | 1 PERSONNEL DE<br>SERVICE  | 0, 28<br>Maison de<br>Hautepierre | 15/01/2007                    | AUCUNE  | Sécurité   | IDEM  |
| 0, 22 CSC<br>itinérant |                            |                                   |                               |   |  |   |



**FICHE PROJET 15 : L'EQUIPE D'ANIMATION (Personnel permanent)**

**\* Activités / pôle enfance \***

| <b>Fonction des salariés</b>        | <b>Durée :<br/>TP = 1<br/>Mi-tps = 0,5</b> | <b>Dates<br/>d'embauche au<br/>centre</b> | <b>Qualification (diplôme) à<br/>l'entrée dans la fonction</b> | <b>Formations suivies<br/>depuis l'entrée en<br/>fonction</b> | <b>Qualification<br/>actuelle (dont<br/>Validation des<br/>Acquis de<br/>l'Expérience)</b> |
|-------------------------------------|--|---|--|---|--|
| <b>RESPONSABLE PÔLE<br/>ENFANCE</b> | 1  | 01/01/2011                                | BAFD   | - Aprof. BAFD<br>- SST<br>- Sécurité<br>- Noé                 |  |
| <b>ANIMATRICE ENFANTS</b>           | 0,77                                       | 27/03/1995                                | CAP et BEP   | BAFA  | BAFA   |
| <b>ANIMATRICE ENFANTS</b>           | 0,75                                       | 22/02/2010                                | BAC  | BAFD (formation<br>initiale)                                  | BAFA   |
| <b>ANIMATEUR ENFANTS</b>            | 0,75                                       | 07/01/2013                                | BAFA   |   |  |
| <b>ANIMATRICE ENFANTS</b>           | 0,28                                       | 29/09/2014                                | BAC + 3  |   |  |
| <b>ANIMATRICE ENFANTS</b>           | 0,36                                       | 29/09/2014                                | BAC + 3  | BAFA  | BAFA   |
| <b>ANIMATRICE ENFANTS</b>           | 0,75                                       | 19/01/2015                                |  |   | BAFA   |

**\* Activités / pôle jeunesse \***

| <b>Fonction des salariés</b> | <b>Durée :<br/>TP=1<br/>Mi-tps = 0,5</b> | <b>Dates<br/>d'embauche au<br/>centre</b> | <b>Qualification (diplôme) à<br/>l'entrée dans la fonction</b> | <b>Formations suivies<br/>depuis l'entrée en<br/>fonction</b> | <b>Qualification<br/>actuelle<br/>(dont Validation des<br/>Acquis de<br/>l'Expérience)</b> |
|------------------------------|--|---|--|---|--|
| <b>1 RESPONSABLE</b>         | 1  | 04/02/2003                                | BAFA   | BPJEPS<br>Logiciels Word,<br>Excel<br>SST                     | BPJEPS   |
| <b>1 ANIMATEUR</b>           | 1  | 27/03/2006                                | BNSSA  | BAFA<br>Formation audio et<br>vidéo                           | BAFD en cours  |
| <b>1 ANIMATEUR</b>           | 0,6                                      | 3/10/2011                                 | BAFA   | sans  | IDEM   |
| <b>1 SERVICE CIVIQUE</b>     | 0,71                                     | Octobre 2016                              | BAC  | PSC1  | IDEM   |

**\* Activités / pôle adultes/familles \***

| Fonction des salariés                         | Durée :<br>TP=1<br>Mi-tps = 0,5  | Dates<br>d'embauche au<br>centre | Qualification (diplôme) à<br>l'entrée dans la fonction | Formations suivies<br>depuis l'entrée en<br>fonction | Qualification<br>actuelle (dont<br>Validation des<br>Acquis de<br>l'Expérience) |
|---|----------------------------------|----------------------------------|--|--|---|
| <b>1 RESPONSABLE<br/>REFERENTE FAMILLE</b>    | 0,5 Maison<br>de<br>Hautepierre  | 05/02/2007                       | D. E.CONSEILLERE EN<br>ECONOMIE SOCIALE<br>FAMILIALE   |  | SST en cours  |
|   | 0,5 CSC<br>itinérant             |                                  |  |  |   |
| <b>1 ANIMATEUR<br/>FAMILLE</b>                | 0, 2 Maison<br>de<br>Hautepierre | 01/01/2017                       | Recrutement EN COURS                                   |  |   |
|   | 0, 4 CSC<br>itinérant            |                                  |  |  |   |
| <b>1 INTERVENANT<br/>TECHNIQUE</b>            | 0, 20                            | 1/12/2009                        | CAP stylisme et couture                                |  |   |
| <b>1 SERVICE CIVIQUE<br/>ACTIONS FAMILLES</b> | 0,71                             | Octobre 2016                     |  |  |   |
| <b>1 ADULTES-RELAIS</b>                       | 1 CSC<br>itinérant               | Décembre 2015                    |  |  |   |

**\* Activités / pôle Animation de rue- Itinérant/sport \***

| Fonction des salariés              | Durée :<br>TP=1<br>Mi-tps = 0,5 | Dates<br>d'embauche au<br>centre | Qualification (diplôme) à<br>l'entrée dans la fonction | Formations suivies<br>depuis l'entrée en<br>fonction | Qualification<br>actuelle (dont<br>Validation des<br>Acquis de<br>l'Expérience) |
|------------------------------------|---------------------------------|----------------------------------|--|--|---|
| <b>1 RESPONSABLE</b>               | 55% Maison<br>de<br>Hautepierre | 01/06/2000                       | DUAPS  | - BEES 1er Degré<br>- BAFD                           | IDEM  |
|                                    | 45% CSC<br>itinérant            |                                  |  |  |   |
| <b>1 INTERVENANT<br/>TECHNIQUE</b> | 0,15                            | 15/03/2010                       | CQPALS   | -Formations gym,<br>fitness, pilates                 | IDEM  |
| <b>1 ANIMATEUR</b>                 | 0,5 Maison<br>de<br>Hautepierre | Octobre 2016                     | BAC  | BPJEPS<br>apprentissage                              | IDEM  |
|                                    | 0,2 CSC<br>itinérant            |                                  |  |  |   |
| <b>2 SERVICES CIVIQUES</b>         | 0,71                            | Octobre 2016                     | BAC  |  | IDEM  |

## FICHE PROJET 16 : LES PLANS DE FORMATION 2015 ET 2016

Les réformes de la formation professionnelle ont modifié les accès à la formation, notamment pour les salariés.

Le CSC de Hautepierre, au-delà du plan annuel de formation (cf. tableau ci-dessous) propose régulièrement des formations à l'ensemble des bénévoles et des salariés afin d'actualiser leurs connaissances et leurs pratiques professionnelles (exemple : participation aux JPAG en novembre 2016 et à la Journée nationale dédiée à la Santé au travail, 8 décembre 2016).

### PLAN DE FORMATIONS 2016

| Nom - Prénom         | Intitulé                    |
|----------------------|-----------------------------|
| BAR Fata             | BAFA (formation générale)   |
| BENTAFAT Naoual      | BAFA (approfondissement)    |
| ELAFATI Najet        | In design - documents longs |
| Groupe de 6 salariés | SST – Recyclage             |
| MOUSTAÏD Abdelillah  | Santé au travail            |

### PLAN DE FORMATIONS 2015

| Nom - Prénom                            | Intitulé   |
|---|--|
| BOUNOUARA Youness                       | BAFD (formation générale)                        |
| ELAFATI Najet                           | Etablir une fiche de paie                        |
| Groupe de 12 salariés                   | Formation évacuation                             |
| Groupe de 6 salariés                    | Introduire et animer une réflexion philosophique |
| MAACHE Naoual                           | Assistante de comptabilité et d'administration   |
| NUSSBAUM Martin<br>et BOUNOUARA Youness | Ateliers découverte « Sono / éclairage »         |
| NUSSBAUM Martin                         | Les bases de la comptabilité                     |

## LES MOYENS

### FICHE PROJET 17 : LA LOGISTIQUE MATÉRIELLE DE L'ASSOCIATION

#### \* Les locaux \*

Dans le cadre du PRU (Projet de Rénovation Urbaine), les sites du CSC Hautepierre ont évolué.

Au 30 octobre 2016, l'ensemble des activités de l'association s'exerce essentiellement sur quatre sites, dit sédentaires, et des sites mobiles, à savoir :

- le Galet, 4 avenue Tolstoï, siège de l'association et du Pôle adultes/familles,
- le Studio Hautepierre, 4 avenue Tolstoï, lieu de répétition et de représentation musicale pour les associations et groupes,
- l'espace jeunesse Le Ricochet, 4 avenue Tolstoï, siège du Pôle Jeunesse,
- La Maison de l'enfance, 4 rue Françoise Dolto, siège du Pôle enfance,
- la camionnette de l'AMAM et le Triporteur, animations de rue et itinérantes, constituent les sites mobiles qui sillonnent les différentes mailles du quartier de Hautepierre.

#### **Le Galet : 4 avenue Tolstoï (Maille Catherine)**

C'est le siège social de l'association dont la surface est estimée à 1526 m<sup>2</sup>.

Le lieu est mis à disposition par la Ville de Strasbourg dans le cadre d'une convention.

Le site regroupe plusieurs espaces :

- de conseil,
- d'accueil aux personnes résidentes dans le quartier,
- l'animation familiale (salle ESF),
- l'école de musique,
- le club des aînés (salle Emeraude),
- des salles de réunions et de spectacles,
- des locaux administratifs et techniques (couture, cuisine pédagogique).

Le site est ouvert de 8h00 à 21h00 du lundi au vendredi.

Les samedis et dimanche sont réservés à la mise à disposition de la grande salle pour des associations ayant un projet ou un partenariat avec le CSC et aussi pour l'animation de rue et familles dans le cadre du CSC itinérant.

**L'école de musique (ne relevant pas des projets sociaux CAF) :** elle permet de favoriser l'éveil musical, de former musicalement par des cours individuels et de groupes, d'initier au pré-solfège, aux percussions, la guitare, flûte à bec, piano, chant, batterie, violon. Au vu du public accueilli et du projet pédagogique, ce pôle participe aussi à l'animation globale et à l'animation collective famille, alors qu'il n'est financé que par le service culture de la Ville de Strasbourg.

**Le pôle familles/adultes :** il agit dans des espaces permettant de réaliser :

- des ateliers alimentation dans 1 cuisine pédagogique et 1 cuisine professionnelle,
- des activités artistiques comme la poterie, la photo, la couture, le patchwork, dans des locaux techniquement adaptés,
- des activités adultes et seniors regroupant le yoga, la danse, la gymnastique, une chorale,
- des rencontres avec les familles pour préparer les séjours VACAF, et pour toutes autres informations administratives.
- des activités intergénérationnelles permettant la rencontre et les échanges entre plusieurs générations.

### **L'espace Jeunesse « Le Ricochet » : 4 avenue Tolstoï (Maille Catherine)**

Ce local est proposé pour des jeunes de 11 à 18 ans issus du quartier de Hautepierre. La surface est d'environ 550 m<sup>2</sup>.

Le lieu est ouvert le lundi et le vendredi 14h00 à 18h00, le mardi de 14h00 à 21h00, le jeudi de 14h00 à 21h00 et le samedi de façon occasionnelle pour des sorties ou soirées. Le mercredi est consacré à l'Accueil de Loisirs.

#### **Les activités proposées :**

- Accueil loisirs 10-15 ans,
- Aide à la rédaction de CV,
- Atelier sciences,
- Multimédia,
- Cafet'Jeunes,
- Soutien scolaire,
- Ateliers danses.

### **L'annexe « Maison de l'enfance » : 4 rue Françoise Dolto (maille Brigitte)**

Cet établissement accueille des jeunes enfants âgés de 4 à 11 ans.

Il concerne le Pôle enfance (la surface est de 350 m<sup>2</sup>) et aussi, à partir de 2017, une partie du CSC itinérant.

Le service accueille des enfants du lundi au vendredi de 15h45 à 18h30 et le mercredi de 8h à 18h30, et de 8h à 18h30 tous les jours pendant les vacances.



**Les activités proposées :**

- Accueil Loisirs du soir,
- Accueil Loisirs des mercredis et des vacances scolaires,
- Sorties familiales, mini stages,
- Atelier danse créative pour les enfants de 6 à 12 ans.

**L'AMAM / Sport : site mobile et itinérant basé au 4 rue Françoise Dolto**

C'est une antenne mobile pour effectuer de l'animation de rue. Une camionnette est mise à disposition pour effectuer de l'animation dans les mailles du quartier de Hautepierre, et ce, toute l'année.

**Les activités proposées :**

- Ateliers multisports comme le foot, le karaté, les jeux de ballon,
- Activités de plein air avec jeux ludiques,
- Atelier sciences tous les mercredis après-midis.

**Le Studio Hautepierre : 4 avenue Tolstoï (maille Catherine)**

Le Studio Hautepierre, autrefois rattaché au service culture de La Ville de Strasbourg, est aujourd'hui géré directement par le Centre Social et Culturel de Hautepierre. Depuis 2007, le projet a évolué et à ce jour, en 2016, c'est un local très investi par toutes les associations musicales du quartier, mais aussi d'autres quartiers de Strasbourg.

Les collèves de Hautepierre viennent y faire des spectacles.

Quatre éditions de notre Semaine Musiques du Monde s'y sont déroulées.

## **CONCLUSION**

Les 2 projets sociaux du CSC de Hautepierre pour la période 2017/2020, co-construits avec des habitants, des bénévoles, des salariés et des associations ont pour ambition de mettre en avant la structure CSC comme un « corps intermédiaire » entre citoyens d'un territoire et des instances représentant des élus, des administrations, des financeurs et ceci dans la mesure où l'on constate qu'avec la réforme territoriale, il devient indispensable d'avoir des relais au niveau du terrain, afin de maintenir le lien entre ces instances et les habitants.

Nous sommes persuadés qu'un CSC a un impact social non négligeable, même s'il est très difficile de l'évaluer.

Avec l'interdépendance et l'alliance des structures existantes sur un même territoire, il est possible d'innover.

Enfin, au sein même du fonctionnement du CSC de Hautepierre, nous souhaitons faire évoluer les pratiques avec l'engagement de tous, professionnels, volontaires, bénévoles et citoyens !